



# Marché de l'or en Algérie

# Le métal de toutes les convoitises

Pages 21, 22 et 23



# Les grands chantiers du Président

Lire dossier

## Entretien avec M. Makhlouf Rahni, Directeur Général de la Bourse d'Alger



Photo : D. Mentouri

«Plus de 400 millions de DA seront injectés pour la modernisation de la Bourse»

Pages 13, 14 et 15



## Marché de l'immobilier Spéculation et blanchiment d'argent

Pages 16 et 17

M. Jean-Paul Delevoye, médiateur de la République Française, à *Midi Libre*

# «Des relations passionnées, mais toujours positives»

Pages 24 et 25



Photo : D. R.

Libres Propos  
ou Midi à 14h,  
c'est selon

Par Abdelhamid Benhamla

«Recherche  
dans l'intérêt  
de la presse»

**L**e quotidien, «Midi Libre» a vu le jour, le temps d'une soirée bien animée à l'Aurassi et depuis, nous prenons notre mal en patience. Pourtant, il est dur de faire patienter l'Equipe rédactionnelle, mais convaincue qu'elle était, elle jeta tout son souf dans la deuxième phase de la stratégie de la société qui consiste à mettre sur le marché autant de revues spécialisées que nécessaire. Cette première revue «Midi-Economie» qu'édite, bien sûr, l'Eurl Midi Libre, intervient après la parution, il y a une semaine, d'une autre revue, «Midi People». Ces deux revues bimensuelles, assureront une présence continue, durable, solide et interactive avec les lecteurs, dans leur diversité, en attendant le quotidien viendra, incessamment, couronner le bouquet.

Le peuple reste, malgré quelques essais de bon aloi, un espace encore vierge qui n'attend qu'à être investi pour rechercher d'autres angles de couverture des événements et des hommes. Le premier numéro de «Midi People» a été consacré à l'émission *Aich Barari* qui passe actuellement sur les chaînes de l'ENTV et les chaînes LBC.

«Midi- Economie», que vous avez entre les mains, est consacré à l'économie nationale et internationale. Il traite de sujets variés et commence, intérêt du pays oblige, par un bilan des réformes engagées par le Président de la République dans le domaine de l'enseignement, de la justice et de la privatisation. Il ouvre, aujourd'hui, un espace à MM. le Médiateur de la République française et au Directeur général de la Bourse d'Alger.

Avec 36 pages bien aérées, cette revue est digeste et permet aux lecteurs d'apprécier autrement l'approche de la chose économique. Au prochain numéro YA MEN ACH.

DOSSIER  
SPECIAL

Réformes économiques :

Les grands chantiers  
du Président

Pages 4 et 5



Les privatisations selon Bouteflika

Page 8

Consolider l'Etat de droit  
Moderniser l'appareil judiciaire



Pages 6 et 7



Réforme de l'école, premier bilan  
Demain l'Algérie

Pages 10 et 11



Marché de l'immobilier  
Spéculation et blanchiment  
d'argent

Pages 16 et 17

Carrière professionnelle  
Objectifs et rôle de la gestion  
des ressources humaines



Pages 20 et 21



## Marché informel et formel de l'or en Algérie

# Le métal de toutes les convoitises

Pages 23, 24 et 25



## Médecine du travail

# Les maladies professionnelles

Page 22



## M. Jean-Paul Delevoye médiateur de la République française à Midi Libre

# «Des relations passionnées, mais toujours positives»

Pages 26 et 27

## Makhlouf Rahni, Directeur Général de la Bourse d'Alger

# «Plus de 400 millions de DA seront injectés pour la modernisation de la Bourse»

Pages 13, 14 et 15



## Cérémonie de tirage au sort de «CEMABANQUE»

# Le jeu intelligent de la Société Générale

C'est dans une ambiance conviviale que les responsables de la Banque «Société Générale» ont procédé, le 14 décembre courant, au siège de l'Agence de Bouzaréah, en présence d'un huissier de justice, à la cérémonie de tirage au sort des lauréats du jeu «CEMABANQUE», lancé par ses soins du 12 au 26 novembre 2006 inclus, et qui a connu un formidable engouement. Ce jeu est doté de seize (16) lots d'une valeur globale de 100.000 DA, ainsi répartis : les huit premiers prix d'une valeur de 10.000DA sur un compte livret d'épargne, les huit autres d'un montant de 2.500 DA, en bons d'achat. Quant à la participation, il y a lieu de relever que pas moins de 130 personnes (clientèle diverse) ont déposé un bulletin pour tenter leur chance. Il faut savoir, qu'en peu de temps, cette banque qui s'est récemment implantée chez nous a réussi à développer et proposer plusieurs formules de crédit (véhicules, service qualité, épargne décliné, prêt liberté et SG@Net) qui ont rencontré un écho plutôt favorable auprès de la clientèle dont le nombre ne cesse de grossir. Par ailleurs, les organisateurs ont eu la bonne idée de faire coïncider cet événement avec le



Le staff technique de la Société Générale, agence de Bouzaréah.

Photo : Radia T.

premier anniversaire de l'Agence de Bouzaréah. Il faut rappeler, à cet effet, que c'est l'Agence de Annaba qui a eu l'honneur de présider la première cérémonie du genre. Pour en revenir à l'objet principal de notre propos, il est bon de savoir que M.MERABIA Mohamed, responsable de l'agence de Bouzaréah, a reçu des mains respectivement de messieurs OUALI Zoubir, Directeur général de «SOGEXPO» et Denis JAMET, représentant de «Sodem System», une médaille du mérite en récompense à toutes les initiatives qu'il a prises à l'effet de participer activement, à la promotion de l'entreprise mère «Société Générale». Prenant la parole, à son tour, M. MERABIA ne manquera pas de

remercier tous ceux qui l'ont investi de leur confiance et a promis de toujours mieux servir les intérêts de «Société Générale», ainsi que sa clientèle, de plus en plus nombreuse et fidèle. Notons, enfin, que la cérémonie a été rehaussée par la présence fort remarquée, de M. Hakim OUZZANI, Directeur Général adjoint de «Société Générale» qui a rendu hommage à tout le personnel pour son dévouement et tous les efforts déployés pour toujours mieux servir la clientèle. Pour clore cette sympathique cérémonie, rien de mieux qu'une collation offerte à tous les invités par le staff technique de la Banque.

**Radia Ticherfatine  
Amar Zentar**

Midi  
Economic

Bimensuel édité par l'EURL Midi libre  
au capital social de 12.000.000 D.A.

**Directeur de la Publication :**  
Abdelhamid Benhamla  
**Directeur de la Rédaction :**  
Mohamed Ghobrini  
**Rédacteur en chef :**  
Zentar Amar  
**Coordinateur de la Rédaction :**  
Mohamed Tahar  
**Directeur Technique :**  
Salah Heddar  
**PAO : Midi Libre**  
**Comité de rédaction :**  
Kamal Zemouri  
Djamel Mentouri  
Amar Aouimer  
Mourad A't Meziane  
Meriem Nouar  
Dalila Soltani  
Madame Dina  
**Bureau de Paris :**  
Fawzi Sadallah  
Samir Mehalla  
**Bureau de Bruxelles :**  
Dr Farida Saïdi  
**Adresse :**  
05 Rue Katala, Rostomia, Alger  
**Tél./Fax :** 021.93.69.22  
**Tél. :** 021.93.68.61  
**Site web :** www.lemidi-dz.com

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration.

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Réformes économiques :

# Les grands chantiers du Président

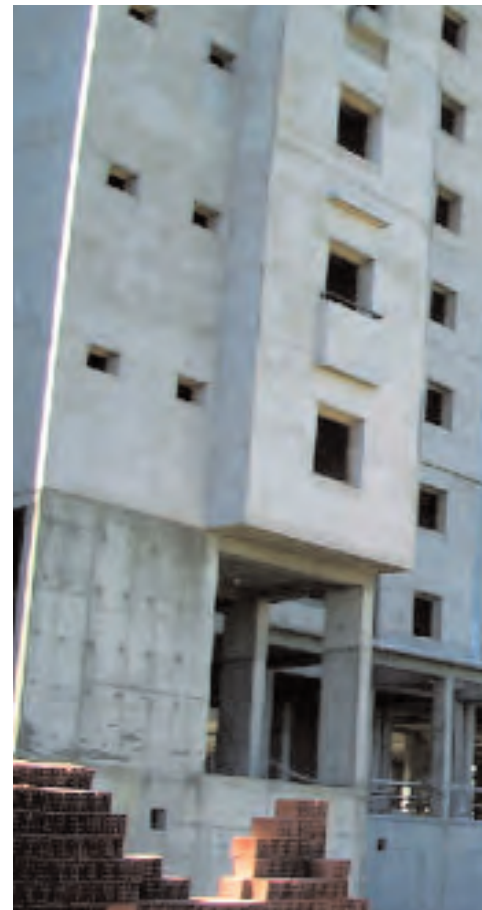
**Qu'en est-il du processus des réformes économiques et de son aboutissement qui tient tant à cœur le Président de la République ? C'est à cette question que s'efforcera de répondre, de manière sommaire, ce dossier que nous vous proposons...**

**L**es Algériens attendent beaucoup du processus des réformes qui doivent, à terme, reconfigurer le champ économique en fonction de la nouvelle donne imposée par les standards de la mondialisation. Mondialisation qui alterne le bon, le moins bon et le mauvais.

Car, si la mise à niveau de nos entreprises participe, à l'évidence, d'une oeuvre de salubrité publique, du fait de tous les dysfonctionnements hérités de ce que les spécialistes appelaient alors le socialisme de la mamelle, en revanche, cette même mise à niveau a un prix et un coût qui n'offrent aucune autre alternative que celle de se soumettre à ce cahier des charges venu de haut. Toujours est-il que ce volet vital des réformes et particu-

lièrement celui portant sur l'économique, par son caractère décisif et déterminant pour l'avenir du pays, a fait l'objet, dès l'élection du Président de la République d'une attention toute particulière. Il faut rappeler, à cet effet, que le programme électoral de Bouteflika, qui deviendra, ensuite, une véritable plate-forme de travail, a accordé, de l'avis unanime, la part du lion à la problématique économique. Est-il besoin, de rappeler, à cet égard, que l'actuel Chef de l'Etat s'est vu confié les destinées du pays dans des conditions on ne peut plus éprouvantes et épouvantables : tissu économique détruit (sabotages et incendies d'entités économiques vitales) aux trois quarts par les terroristes, trésorerie insignifiante, chômage galopant, précarité chronique, niveau d'insécurité plus que préoccupant, bref, c'est dire si, pratiquement, tous les voyants étaient au rouge. Et devant l'ampleur et la complexité de la tâche, beaucoup auraient été gagnés par le découragement.

Pourtant, Abdelaziz Bouteflika qui, soit dit en passant, en a vu bien d'autres, n'hésitera pas à foncer droit devant et, s'atteler, vaillamment, à prendre les problèmes à bras le corps, avec pour principal objectif de hisser le pays à la dimension des aspirations communes à le sortir du marasme, voir, même d'une véritable crise dont les retombées pouvaient se mesurer de visu. Et le moins qu'on puisse dire est qu'il y avait du pain sur la planche. Car il fallait, pratiquement, au vu de la déliquescence économique et sociale ambiante, remettre tous les compteurs à zéro. De fait, le Chef de l'Etat mènera sa louable et non moins périlleuse mission sur deux plans : interne et externe. Ce qui, non plus, n'était guère aisé. Il n'empêche, Bouteflika prendra alors son bâton de pèlerin pour s'en aller sillonner le monde, s'attacher, sans relâche et avec force conviction, à



Logement...

soigner l'image de marque de notre pays qui a pris un sérieux coup de vieux du fait d'un lourd passif accumulé dans tous les secteurs, quasiment. Et de tribunes en scènes, le Chef de l'Etat portera très haut la voix de l'Algérie, aidé en cela par tout son background de diplomates qui a fait ses preuves du temps, notamment, où l'Algérie était surnommée la Mecque des révolutionnaires, tandis qu'elle était, tout autant, respectée pour avoir été le Chef de file incontestable du Mouvement des Non-alignés. C'est ainsi que le Président de la République sera présent partout où cela est nécessaire, à tisser des liens avec nos futurs partenaires, ouvrir des opportunités d'échanges et de coopération, redynamiser toute la dynamique en veilleuse pour cause de tout ce que notre pays a subi comme pertes, dégâts matériels et humains, lors de la décennie noire aux traumatismes, hélas, encore vivaces. Mais, convaincu de défendre la bonne cause, celle dont l'ont investie des millions de citoyens, Abdelaziz Bouteflika luttera sur plusieurs fronts et avec une indomptable énergie. Et déjà, les premiers fruits commencent à être récoltés : sur la scène internationale, l'Algérie retrouve, graduellement, ses marques et sa légitime place dans le



**Est-il besoin de rappeler que l'actuel chef de l'Etat s'est vu confier les destinées du pays dans des conditions on ne peut plus éprouvantes et épouvantables : tissu économique détruit aux trois quarts par les terroristes, trésorerie insignifiante, chômage galopant, précarité chronique, niveau d'insécurité plus que préoccupant, bref, c'est dire si, pratiquement, tous les voyants étaient au rouge.**



concert des Nations qui apprennent, à leur tour, à nous regarder et nous voir, désormais, «autrement», c'est-à-dire non plus des pestiférés mais davantage en tant que partenaire de plus en plus crédible et avec lequel il va falloir compter, à l'avenir. Signe des temps, les prix des hydrocarbures n'en finissent pas de grimper. Ce qui augure de radieuses perspectives pour un pays qui en a vu de toutes les couleurs mais décidé et résolu, plus que jamais, sous la houlette du Chef de l'Etat, à finir, une bonne fois pour toute, de manger son pain noir. Et ce pain béni qu'on appelle pétrole, vient, à point nommé, au secours d'une économie exsangue à dire vrai. Bouteflika saisit cette opportunité au rebond pour lancer le plan de relance économique dont le pays éprouve un besoin pressant et vital. Pour ce faire, il choisit des technocrates qui ont eu déjà à démontrer leurs capacités et compétences à comprendre tous les enjeux de l'heure et apporter, ainsi, leur précieuse contribution, pour mener à bien le processus inéluctable des réformes. Réformes qui toucheront tous les pans puisqu'elles concernent aussi bien l'Ecole, la Justice, l'Enseignement supérieur que le Commerce extérieur et les privatisations. Ce que les médias ont qualifié de grands chantiers du Président. Bien entendu des projets

aussi ambitieux que l'auto-route Est Ouest, la réactivation du métro d'Alger, la réalisation d'un million de logements par an, l'éradication de l'habitat précaire et autres urgences figurent, également, sur les tablettes du Chef de l'Etat. Et, dès lors où les Algériens ont découvert un Bouteflika joignant le verbe à l'action, prenant ainsi conscience que cette fois-ci c'était vraiment du sérieux et du solide, l'espoir renaissait et envahissait les chaumières. L'Algérie venait-elle, enfin, de dénicher cet oiseau rare capable non seulement de rallumer une flamme éteinte mais, en sus, de mettre sur orbite un pays qui a connu une véritable descente aux enfers ? En tout état de cause les choses se présentaient et avançaient plutôt bien, au grand dam de quelques apprentis sorciers et autres revanchards qui auraient tant voulu que ce pays sombre corps et biens. Toujours est-il qu'on assiste à un véritable déclic qui se traduit, sur le

terrain, par un regain de confiance collectif, une meilleure lisibilité du champ politico économique et social et, partant, de cause à effet, par la nette amélioration de la situation sécuritaire. De fait, l'Algérie reprend des couleurs, se réapproprie des espaces confisqués par l'imbécillité des hommes, injecte dans le circuit économique des sommes colossales pour sa remise sur pied, s'enrichit et paie ses dettes, qui plus est, par anticipation en grande partie, sort la tête de l'eau et s'inscrit dans une perspective résolument porteuse des plus belles promesses et espérances. En quelques années à peine, le pays, sous la diligence du Président de la République, connaît des mutations spectaculaires et se métamorphose, pour tout dire. Ce qui n'a pas

échappé à la vigilance de nos différents partenaires étrangers qui se manifestent, comme par enchantement, mais, surtout, avertis du for-



Les Algériens attendent beaucoup du processus des réformes qui doivent, à terme, reconfigurer le champ économique en fonction de la nouvelle donne imposée par les standards de la mondialisation.

midable potentiel d'investissements que leur procure un pays qui a su et pu remettre de l'ordre dans son économie, relever moult défis et paris réputés, pourtant, au départ, impossibles. Revoilà donc la machine économique carburant et tournant à plein régime, des chantiers essaimer partout à travers l'Algérie, le chômage régresser de manière significative et la plupart des voyants, enfin, clignoter au vert. Malheureusement le pays, engagé sur une excellente voie, connaîtra une grande frayeur due à la maladie subite du Chef de l'Etat qui a failli compromettre un élan qu'on croyait, fermement, irréversible. Fort heureusement, Bouteflika se remettra lentement mais sûrement de ce coup dur et pour lui et pour le pays plongé, alors, dans l'ostracisme tout au long de la période de

convalescence du premier magistrat du pays. D'ailleurs l'accueil particulièrement chaleureux et ému, avant que ne revienne le Chef de l'Etat, à son retour au pays, illustre, on ne peut mieux, tout le vide laissé par son absence forcée et, par un lien de causalité directe, tout l'attachement du peuple à l'homme du consensus. Qui renouera avec un cahier des charges fort bien rempli, ce qui ne le découragera ni ne le dissuadera, pour autant, puisqu'il ne tardera pas à reprendre du service toujours avec le même enthousiasme et le même aplomb. Ce qui n'est pas pour plaire à ses détracteurs, encore bercés par l'illusion de l'échec du processus des réformes initiées et menées, tambour battant, par Bouteflika qui a engrangé et le pays avec, cela va de soi et de pair, tous les subsides d'une politique cohérente, réfléchie, efficiente et efficace. Car le Chef de l'Etat s'est engagé devant le peuple pour lui rendre sa fierté et sa dignité non point en ne s'en tenant qu'au seul stade de l'intention mais davantage par des mesures et résolutions concrètes. Dans cette optique, il fera voter, par les deux Chambres (basse et haute) du Parlement, un certain nombre de textes de lois (loi sur les hydrocarbures, privatisation, etc...) dont l'importance pour l'avenir du pays ne saurait échapper à personne. Encore moins à nos divers partenaires qui n'entendent pas laisser leur filer sous le nez toutes ces perches qui leur sont tendues, à l'effet de les inciter à venir investir chez nous, pour peu qu'ils respectent toutes les règles du jeu, reposant, pour l'essentiel, sur un partenariat mutuellement avantageux. Et tous ceux qui l'ont compris ne se sont pas fait prier pour débarquer, illico donc, dans notre pays, pour participer directement ou indirectement à l'effort de développement national. En définitive, l'élection de Abdelaziz Bouteflika et son bilan, conduisent à conclure que, si la formidable embellie financière du pays n'est pas étrangère au redressement économique de l'Algérie salué, au demeurant, par les plus hautes instances internationales, encore faut-il rendre hommage à l'homme des réformes pour sa connaissance parfaite, d'une part, des enjeux géopolitiques et, d'autre part de la demande nationale en matière de besoins sociaux, segment sur lequel il a focalisé toute son attention. **Amar Zentar**

Consolider l'Etat de droit

# Moderniser l'appareil judiciaire



**Beaucoup d'initiatives internes et externes abordent la problématique des réformes en Algérie. Il est bien établi que les réformes politiques, économiques et sociales ne peuvent réussir que si elles se fondent sur leur appropriation nationale et se déploient dans un environnement régional et international favorable.**

Par M. Ait Meziane

**L**e Président Bouteflika devait rappeler, à chaque occasion, aux magistrats leur rôle essentiel dans la construction de l'Etat en les incitant à s'attaquer à l'injustice d'où qu'elle vienne. En arrivant à El Mouradia, le Président Bouteflika a, très vite, pris à bras le corps le problème de la justice. Dossier brûlant et urgent, touchant au coeur des rapports entre l'Administration et les citoyens. Problème chargé de références historiques à la répression et aux dénis de justice subis par les Algériens sous l'Administration coloniale. La volonté du chef de l'Etat de doter son pays d'une justice renouée, ouverte aux évolutions sociales, ouvre un chantier de plus, à l'heure des grandes réformes qui doivent mettre l'Algérie au diapason des principaux Etats du monde. Fil d'Ariane de cette remise à plat : l'indépendance de la Justice et la protection des libertés individuelles. La

première initiative a trait à la constitution d'une commission de réforme de la Justice, dont la présidence a été confiée à un juriste reconnu pour sa compétence, le professeur Mohand Issad. Son rapport servira de matrice à la réforme. Un programme d'actions de cinq ans a été ainsi élaboré. Les grands axes de la réforme portent en priorité sur tout ce qui touche directement aux libertés individuelles. C'est sous cet angle, en effet, que le visage de la Justice est le plus souvent perçu dans tous les pays du monde. Un audit général de la législation a été ordonné dans ce domaine. Une attention particulière a été accordée aux phases préalables à la mise examen, l'information judiciaire et la garde à vue, afin que la durée et les modalités en soient revues pour assurer le maximum de garantie aux prévenus et à leurs défenseurs. Il s'agit aussi de la détention provisoire, une des institutions les plus contestables du droit français, issue de l'inquisition, et dont le droit algérien a hérité. La réforme porte aussi sur l'erreur judiciaire et l'indemnisation due aux victimes des dérives judiciaires, la remise à plat du droit des affaires, les délits et crimes dits économiques,

qui ont été souvent utilisés pour régler des comptes, sans réellement protéger le patrimoine national et celui des entreprises. Elle porte aussi sur l'exécution des décisions de justice, l'un des fléaux du système judiciaire. Après tant d'années, qu'est-ce qui a changé?

Après cinq années de mise en œuvre du processus de réforme, le moment est venu de procéder à l'évaluation des résultats atteints. Les principaux constats effectués mettent en exergue une nette amélioration du service public de la justice à travers, notamment, le renforcement de l'indépendance du juge, l'accessibilité de la justice pour le citoyen, une plus grande célérité dans le traitement des affaires et l'amélioration de la qualité des prestations et de l'exécution des décisions.

## Résorption des retards dans le jugement des affaires

Selon le magistrat cité plus haut, toutes les affaires enrôlées jusqu'en fin 2005 auprès des différentes juridictions, y compris le conseil d'Etat, ont été solutionnées avant la fin du premier semestre de l'année 2006. "A l'heure actuelle, il n'existe aucune affaire pendante auprès des juridictions. Elles ont été réglées avant la fin du premier semestre 2006. Autrement dit, toutes les affaires enrôlées en 2006", a-t-il indiqué, ajoutant que le jugement des affaires enrôlées auprès des juridictions se déroule à un rythme régulier et, de façon générale, dans un délai qui n'excède pas trois mois en matière pénale, et six mois en matière civile, à l'exception de très rares affaires mettant en cause plusieurs parties et dont l'une d'elles se trouve à l'étranger, "affaires qui nécessitent, en raison de considérations particulières, des délais plus longs requis par l'obligation du respect du droit à la défense".

## Une plus grande célérité dans la remise et l'exécution

Toutes les décisions de justice sont remises aux parties dans un délai n'excédant pas un mois, du jour de leur prononcé. Cette amélioration s'explique par le fait qu'aucun magistrat ne prononce ses jugements sans les avoir motivés au préalable. Le taux d'exécution des décisions de justice, en matière civile et adminis-



Ecole supérieure de la magistrature un instrument privilégié pour la réforme. Photo : D. Mentouri



trative, a atteint, à la fin du premier semestre de l'année en cours, le niveau de 79,98%. Les 20% restants ne sont pas imputables au secteur de la justice. "Ce sont des décisions qui n'ont pas encore satisfait aux procédures légales requises ou qui ont fait l'objet d'ordonnances ou d'arrêts portant sursis d'exécution de la part des walis, notamment en matière d'expulsion des locaux à usage d'habitation", renchérit notre magistrat.

Les bulletins du casier judiciaire sont établis dans un laps de temps très réduit, à partir de n'importe quel tribunal sur le territoire national que les demandeurs soient nés en Algérie ou à l'étranger. "Il sont remis aux demandeurs dans les 10 à 30 minutes qui suivent et ce en fonction du nombre de demandes. Idem pour les certificats de nationalité", a-t-il déclaré.

Tous les procureurs généraux, les présidents de Cours, les procureurs de la République et les présidents des Tribunaux consacrent une séance hebdomadaire à la réception des citoyens. Au niveau central, tous les services de la chancellerie consacrent deux séances à la réception des citoyens, en plus de la cellule centrale de réception mise en place au niveau du Cabinet du ministre, chargée exclusivement de la réception et de l'orientation des citoyens.

#### Un meilleur développement des ressources humaines

Partant du principe que l'élément humain constitue un vecteur important de la réforme, celui-ci a bénéficié de toute l'attention requise pour

faire face au problème du nombre de plus en plus croissant des affaires et dans, le même temps, pour améliorer la qualité de la prestation judiciaire. C'est dans ce cadre que plusieurs actions ont été réalisées, aussi bien en matière de recrutement qu'en matière de formation des personnels. En matière de recrutement des magistrats, il est observé le bond quantitatif, noté ces dernières années, qui a vu le nombre de magistrats passer de 2.500 en 1999 à 3.148 en 2006. Le nombre de magistrats atteindra 4.000 en 2009, en application du programme présidentiel qui prévoit une augmentation de 50% du nombre, soit 300 magistrats à former par an. S'agissant des fonc-

tionnaires, tous corps confondus, leur nombre est passé de 10.813 en 1999 à 15.120 à la fin de novembre 2006, une attention particulière étant accordée aux corps communs techniques tels les informaticiens, les statisticiens et les archivistes. La formation des personnels, quant à elle, est devenue une exigence permettant d'acquérir les connaissances indispensables à la gestion de l'activité judiciaire qui fait face, désormais, à des affaires de plus en plus complexes et à de nouvelles formes de contentieux induites, aussi bien, par les profondes mutations que connaît notre pays que par les conséquences de la mondialisation. Dans le domaine de la formation initiale,

plusieurs actions ont été réalisées, notamment, la transformation de l'Institut national de la magistrature en Ecole supérieure de la magistrature avec, pour conséquence, la révision du son statut, la durée de la formation des magistrats qui est passée à 3 ans et la révision du statut de l'enseignant. Dans le domaine de la formation spécialisée, 429 magistrats ont bénéficié de sessions de formation en droit administratif, droit des affaires, droit social, droit foncier et droit maritime. Par ailleurs, une centaine de magistrats ont bénéficié à l'étranger d'une formation spécialisée d'une année en droit administratif et en droit pénal économique.

M. A. M.

Photo : D. Mentouri



**Partant du principe que l'élément humain constitue un vecteur important de la réforme, celui-ci a bénéficié de toute l'attention requise pour faire face au problème du nombre de plus en plus croissant des affaires et, dans le même temps, pour améliorer la qualité de la prestation judiciaire. C'est dans ce cadre que plusieurs actions ont été réalisées, aussi bien en matière de recrutement qu'en matière de formation des personnels.**

## Les réformes économiques

Les privatisations  
selon le Président

**Prônant la concorde nationale et la paix, pour promouvoir l'économie nationale et garantir le développement durable, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, estime que la croissance économique et la réussite des réformes économiques, ainsi que le processus de privatisation, ne devront pas être tributaires de la manne pétrolière.**

Récemment, Bouteflika a réaffirmé que "les Algériens doivent comprendre aussi que les années 1970 sont terminées. Et par conséquent, la manne pétrolière céleste n'existera plus. Ils devront se mettre à travailler efficacement et participer à la création des richesses et à la croissance économique. Il s'agit de mener à bien les réformes économiques et le processus de privatisation, car les effets de la mondialisation se répercuteront sur les économies des pays émergents. Les milliards de dollars existants devront être fructifiés et investis des projets porteurs".

Autrement dit, avec l'adhésion prochaine de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les produits des hydrocarbures (le pétrole et le gaz représentent 97% des recettes d'exportation du pays) ne seront plus inclus dans les échanges commerciaux multilatéraux. Donc, le pays sera astreint de trouver d'autres produits industriels hors hydrocarbures pour l'exportation.

En fait, les 70 milliards de dollars, se trouvant à présent dans les caisses de l'Etat, (100 milliards en 2007), devront servir à redynamiser l'économie nationale et investis dans des projets grandioses de création d'infrastructures et générateurs de nouveaux emplois.

La multiplication des rencontres avec les hommes d'affaires et investisseurs arabes et européens a pour objectif d'attirer de potentiels projets d'investissement étrangers en Algérie, dans le but de coopérer avec les opérateurs économiques algériens.

Cependant, concernant les investissements directs étrangers en Algérie, ils ne sont pas en force. Bien au contraire, ils sont insignifiants par rapport aux espoirs et aux attentes des dirigeants nationaux.

### Attirer le maximum d'investisseurs étrangers

Les investisseurs privés nationaux ne se bousculent pas au portillon et hésitent à s'engager dans des opérations d'achat des entreprises publiques. Car, selon certains experts, ils ne cherchent que le gain facile et ne veulent pas prendre des risques. A titre d'exemple, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), en voie de privatisation, intéresse des groupes bancaires et financiers étrangers, notamment européens.

Le Président Bouteflika a toujours essayé de convaincre les entreprises françaises, italiennes et américaines de venir investir et s'installer, en Algérie sachant que le marché algérien est porteur et attractif. Les lois, les règlements et la législation sont viables et adaptées pour attirer ces investisseurs étrangers.

Il essaie de mener à bien la politique des opérations de privatisation de l'économie nationale en disant "qu'il n'existe pas de secteur tabou". Même l'entreprise nationale des hydrocarbures, Sonatrach, stratégique pour l'Etat et considérée comme la colonne vertébrale de l'économie nationale, représentant plus de 97% des recettes d'exportation, est destinée à la privatisation (l'Etat devant demeurer cependant majoritaire).

En fait, pour convertir la dette algérienne en créances, les dirigeants ont misé sur la privatisation. La Russie vient de convertir la dette extérieure algérienne en investissements. Présentement, la dette extérieure ne s'élève plus qu'à cinq milliards de dollars.

L'Algérie attend donc toujours impatiemment le flux des investissements internationaux pour moderniser et développer son économie. Dernièrement, des entreprises françaises, conduites par le Medef ont étudié les opportunités de coopération avec les sociétés algériennes. Parmi ces entreprises de l'Hexagone, on peut notamment citer Alcatel, Alstom, Renault, Bouygues, Bull, BNP-Paribas, Crédit Lyonnais, Thomson CSF, Danone, Vivendi ...

En effet, plus de 95 entreprises ont eu des négociations et des échanges de vue avec des responsables d'entreprises nationales.

Néanmoins, il faut reconnaître que les contrats finalisés ne sont pas nombreux à l'issue de cette visite. Il paraît que les entreprises françaises ne sont pas attirées par des projets d'implantation en Algérie. Elles veulent simplement se contenter de créer ou développer leurs réseaux de distribution.

Ayant une vision à long terme de l'économie nationale, érigée sur des bases saines et suivant des impératifs de la mondialisation, de la globalisation et des exigences de l'économie de marché et des grandes ensembles et regroupements régionaux, le Président Bouteflika reconnaît explicitement que "les sollicitations et les demandes algériennes sont

publiquement connues sur l'essentiel, mais rien n'est encore réglé pour l'instant". Les problèmes de fond et prioritaires sont toujours au point mort. Afin de convaincre les investisseurs étrangers et leur montrer les opportunités offertes par le marché algérien, il a tenté de les persuader et leur indiquer que des avantages existent et sont relatifs aux conditions de législation, d'exonération d'impôts, possibilités pour les affaires à fructifier dans des créneaux importants, profits et dividendes à réaliser sans aucun doute en rachetant des entreprises publiques algériennes. En somme, il s'agit d'aider les investisseurs étrangers à s'installer en Algérie avec le moins de risques possibles sur le plan sécuritaire ou administratif où seront bannis les conflits sociaux et toute forme de bureaucratie. L'heure est à la privatisation certes, mais les entreprises non rentables, improductives et



Photo : D. R.

L'atout majeur de l'Algérie réside dans la stabilité économique et financière, compte tenu de la conjoncture du marché pétrolier et de la politique prudente, en matière de gestion des grands équilibres. Cette situation reflète bien le niveau record des réserves de change et le niveau maîtrisé de l'inflation (3% en 2005), le désendettement progressif et historique, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) étant de l'ordre de 5,5 % l'année précédente.

Les réformes structurelles demeurent le cheval de bataille des autorités algériennes qui envisagent de relancer les activités et le processus de privatisation, la diversification de l'économie nationale, en conformité avec l'environnement international ouvert, de plus en plus contraignant et restrictif. Il s'agit, en fait, de procéder à la transformation et à la restructuration du secteur public en pleine mutation, la relance rapide des opérations de privatisation, la réforme du secteur bancaire et financier, l'amélioration et la promotion de l'environnement

Ayant une vision à long terme de l'économie nationale érigée sur des bases saines et suivant des impératifs de la mondialisation, de la globalisation et des exigences de l'économie de marché et des grandes ensembles et regroupements régionaux, le Président Bouteflika reconnaît explicitement que "les sollicitations et les demandes algériennes sont publiquement connues sur l'essentiel, mais rien n'est encore réglé pour l'instant".

déstructurées financièrement devront également être assainies ou carrément fermées.

L'exemple le plus caractéristique des actions de privatisations concerne certaines entreprises industrielles (SNVI) qui n'arrivent plus à fonctionner convenablement faute de ressources financières adéquates. Les banques n'arrivent plus à supporter les charges et refusent de débloquent des crédits pour l'approvisionnement en matières premières et le règlement des salaires.

### Un atout majeur: La stabilité économique et financière

Des entreprises semblent contraintes d'accepter des plans de restructuration avec son lot de compressions d'effectifs, car il est devenu de plus en plus difficile d'assurer la bonne marche et le fonctionnement de la machine productive, confrontée à une concurrence et une compétitivité internationale acharnée.

De toute façon, la firme Renault, ou d'autres trusts et multinationaux européens, posent le postulat de la restructuration pour essayer de s'engager à prendre une part dans des entreprises industrielles algériennes.

des affaires pour moderniser et galvaniser le développement du secteur privé, considéré comme la clef de voûte de l'industrialisation en Algérie.

Sur le double plan économique et social, la prise en charge des générations futures et la création d'emploi, ainsi que la réinsertion sociale, sont les principaux défis lancés par les dirigeants algériens pour permettre un enrichissement et un développement durable, capable de résister à la croissance démographique et aux aléas induits par la forte mondialisation des échanges commerciaux. Par ailleurs, il devient impérieux de résorber le taux de chômage estimé, actuellement, à plus de 16% dont plus de 50% chez la population juvénile. La croissance économique arrive difficilement à combler ces lacunes et assurer le plein emploi.

En outre, il y a lieu de ne pas trop compter sur les réserves de change, qui sont périssables, sans investissements productifs et créateurs de richesses. En dépit de l'excellente conjoncture et de l'embellie financière actuelle, induite par les énormes recettes des hydrocarbures, les dépenses publiques vont crescendo. Cela équivaldrait à un ralentissement de la relance budgétaire, en raison des déficients déficitaires.



## Réforme de l'Ecole, premier bilan

# Demain l'Algérie

**La réforme du système éducatif vient de boucler sa quatrième année. Certains spécialistes soulignent le caractère pusillanime des transformations engagées, alors qu'au Ministère de l'Education Nationale on rétorque que la réforme est un processus à long terme qui se met en place progressivement.**

Par Kamal Zemouri

**A** première vue, les avancées ne sont pas palpables, il ne s'agit pas d'une mercuriale de légumes. La réforme se matérialise particulièrement dans l'amélioration du rendement de l'institution scolaire. Autrement dit, cette évolution du taux de réussite aux examens, notamment au baccalauréat, soit 50% en 2006. Pour les responsables de l'Education nationale le système est sorti du syndrome de l'échec. Nous ajouterons qu'enfin, l'Ecole algérienne est sortie de 25 années d'immobilisme.

Inutile de revenir sur un constat

que tous les parents d'élèves ont fait sinon pour dire que parmi les fonctions essentielles de l'homme, il y a celle de créer de l'avenir. L'Ecole algérienne, dont l'orientation générale fut autoritairement « ordonnée » le 16 avril 1976, a été bâtie sur un mode culturel ambivalent, sans doute sociologiquement compréhensible. Le souci du législateur fut alors de parvenir à résoudre une équation singulièrement difficile et consistant, en gros, à présenter comme équivalents ou pour le moins non antagonistes deux ordres de faits, le spirituel et le temporel, le sacré et le profane, comme fondements d'une loi d'orientation éducative à l'échelle de la nation. Les résultats ne se sont pas fait attendre et les épithètes, les anathèmes se sont déversés sur l'institu-

tion : bédouinisée, sinistrée, balkanisée, terreau de l'intolérance et de l'obscurantisme. Pour autant, sans vouloir adoucir sa responsabilité, l'Ecole algérienne a été le bouc émissaire de ce que les sociologues appellent l'anomalie sociale. Une expression voisine de l'euphémisme et qui recouvre toutes les détresses possibles !

A sa décharge, il faut dire que, depuis les années 90, le contexte ne se prêtait pas aux réformes.

L'esprit de la réforme consiste en l'adaptation et l'intégration de la société algérienne dans un contexte de mondialisation économique et d'accélération du progrès technologique. Il est également l'expression de sa volonté d'intégration dans la société du savoir émergente.



nologies de l'information et de la communication. La réforme constitue donc une réponse appropriée aux enjeux et aux défis afin d'assurer une plus grande pertinence de l'éducation dans une société en pleine mutation.

Ceci dit, affranchir l'Ecole algérienne de ses stigmates idéologiques ne sera pas une mince affaire. Le système scolaire c'est tout de même 350.000 enseignants pour 8 millions d'élèves, soit 28% de la population. Dans ce cas les initiateurs de la réforme posent aux corps enseignants un problème de conscience.

Aussi a-t-on commencé par le plus facile; les manuels scolaires qui se sont vu restituer leur fonction initiale d'instruments didactiques du savoir universel.

Pour rappel, les conclusions de la

naturel, il ne revient pas au galop !

Socle de la réforme de l'Ecole algérienne la refonte pédagogique n'est pas qu'un sommaire aménagement pédagogique. Pour preuve les nouveaux programmes soit dix niveaux d'enseignement sur douze ont été concernés par cette rénovation. La refonte pédagogique, nous assure-t-on au Ministère de l'Education nationale, sera achevée en septembre 2007. Cette nouvelle génération de programmes va s'appuyer sur la nouvelle génération de manuels scolaires : en tout 104 nouveaux manuels ont été élaborés à présent, il ne reste qu'à réaliser et diffuser, dès la rentrée 2007, 34 autres de ces supports didactiques. A noter que dans ces programmes et ces livres, on utilise désormais la symbolique universelle et la termi-

ments de l'informatique. Pour ce faire, l'Etat prévoit l'acquisition de 3.000 laboratoires informatique destinés aux collèges, après avoir équipé les 1.500 lycées du pays et l'acquisition d'une plate-forme informatique.

Les mathématiques et la technique mathématiques seront réinstituées. D'autres disciplines seront réhabilitées, telles la philosophie, l'éducation physique et sportive et l'éducation artistique. Quant à l'éducation civique cela fait un moment qu'elle a été réintroduite dans les programmes scolaires.

Enfin, les langues étrangères seront introduites de façon précoce dans le cycle primaire, le français en 3<sup>ème</sup> année au lieu de la 4<sup>ème</sup> et dans le cycle moyen, l'anglais dès la 1<sup>ère</sup> année au lieu de la deuxième.

Au vu de ces « innovations » qui ne sont, sommes toutes, qu'un retour à la norme, il est à se demander à quoi a servi notre Ecole jusque-là ?

La réforme c'est aussi la réorganisation des cycles d'enseignement. Lors de la dernière rentrée des classes une 4<sup>ème</sup> année moyenne est née. Ce qui porte la durée du cycle moyen à 4 années au lieu de 3 et fait passer le primaire de 5 ans au lieu de 6. Rappelons que la restructuration du secondaire est effective depuis la rentrée 2005. La durée des deux tronc communs –lettres et sciences– qui était de 3ans a été réduite à 1an. Ces deux tronc ouvrent en 2<sup>ème</sup> année, depuis la dernière rentrée, sur des filières d'enseignement général et d'enseignement technologique. En lettres, le lycéen a le choix entre langues étrangères et philosophie. En sciences, 4 filières s'offrent aux jeunes qui peuvent opter pour les maths, la gestion économie, les sciences expérimentales ou la technique mathématiques. Ces bouleversements font que le nombre de filières du baccalauréat passe de 15 à 6. Il était de 28 dans les années 80 !

Quant à l'institutionnalisation des écoles privées, elle a fait son chemin : 117 établissements ont été à ce jour agréés dont 77 pour la seule ville d'Alger. Seules 14 wilayas sont touchées par la mesure. C'est donc 15.800 élèves du préscolaire au secondaire qui ne seront plus assujettis au bon vouloir d'un secteur qui entre dans la norme désormais. Néanmoins, et le ministre de l'Education nationale a exprimé son inquiétude devant les députés de l'APN, certains établissements ne jouent pas complètement le jeu : l'Histoire n'est pas toujours enseignée dans la langue nationale par exemple.

Aucun des maillons de la chaîne qui mène au savoir faire et au savoir être ne doit être négligé. Il revient à l'administration de tutelle, qui a désormais intégré ce secteur, de mettre en harmonie les éléments qui composent ce qu'il y a lieu de nommer refonte pédagogique et réforme du système scolaire.

Kamal Zemouri

## L'Unesco partie prenante

**Qui ne souvient des « blâmes » infligés à notre pays à propos d'un système scolaire dans le rouge. A la suite d'un accord passé entre l'Algérie et l'Unesco en octobre 2003, l'institution onusienne s'implique dans la réforme en vue d'élever le niveau d'instruction et de compétence de la population, à travers un programme d'appui à la refonte de l'Ecole : le Pare.**

**Le programme de l'Unesco qui s'étend sur la période 2004/2006 consiste en la mise en œuvre d'actions d'assistance technique et de renforcement institutionnel. Concrètement, le Pare vise la consolidation du dispositif de pilotage de la réforme, la régulation des flux, l'amélioration de la qualité de l'éducation, par, notamment, la formation pédagogique des enseignants, ainsi que le renforcement de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.**

Commission nationale de réforme du système éducatif (2000 – 2001) –premier cercle de débat démocratique sur l'Ecole– sont le fruit d'une cogitation souhaitant « *réconcilier divers questionnements sur les nouvelles finalités de l'éducation et de la formation avec une réflexion objective sur l'état réel du système éducatif national dont il fallait reformuler les objectifs* » pour reprendre les propos du Chef de l'Etat.

La réforme, en toute logique, est amenée à induire une ouverture, dans son plus large spectre, sur son environnement. C'est plus qu'un vœu pieux mais un principe inscrit et réglementé désormais par une Charte de l'école.

Simultanément à cette ambition émergent des garde-fous qui prémunissent contre toute résurgence des asservissements dont notre école aurait pu faire l'économie. Reste à espérer qu'en chassant le contre

nologie scientifique dans les deux langues.

Le 26 juin 2005, un Conseil de gouvernement recommandait « la revalorisation des disciplines structurantes de la personnalité » C'est chose faite.

La langue arabe verra augmenter son volume horaire et son coefficient aux examens. L'enseignement du tamazight sera avancé à la 4<sup>ème</sup> année primaire au lieu de la 1<sup>ère</sup> année moyenne. Quant à l'éducation islamique, elle sera généralisée à la 3<sup>ème</sup> année secondaire, elle constituera une épreuve officielle au bac dès juin 2008. Innovation attendue, l'avancement des leçons d'Histoire à la 3<sup>ème</sup> année primaire et le doublement de son volume horaire.

Dans le primaire, les élèves seront initiés à la science et aux technologies dès la 1<sup>ère</sup> année et dans le secondaire, dès la 1<sup>ère</sup> année également les lycées apprendront les rudi-

Alors comment résumer les objectifs de cette réforme dont on parle tant, avec une passion obsessionnelle ? Ils sont simples, clairement identifiés :

Ils consistent à renforcer les capacités des cadres algériens à assurer l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation des jeunes, en misant sur la refonte de la pédagogie, la rénovation des programmes et des manuels scolaires, la formation des encadreurs et l'élargissement de l'accès aux nouvelles tech-

## Elever le niveau des enseignants

**Les enseignants sont au cœur de l'évolution de l'Ecole, c'est une évidence ! Aussi, et c'est là une décision politique lourde de sens, l'un des pôles de la réforme en cours concerne la formation et le perfectionnement des enseignants.**

**Pour mieux saisir cette nécessité, sachons que sur près de 280 000 enseignants des cycles primaire et moyen, seuls 38 000 ont un diplôme universitaire. En grande majorité les enseignants de 2006 ne répondent pas au profil fixé par la réforme. Ils sont une dizaine de milliers, depuis l'année dernière, à suivre une formation supérieure « diplômante à distance » Depuis la rentrée 2006 ce sont 50 000 enseignants qui sont engagés dans ce type de formation. L'objectif attendu est de faire passer le pourcentage d'enseignants du primaire et du moyen titulaires d'une licence de 13,5% à 85% d'ici 2015.**

Des lubrifiants contaminés, générés par des transformateurs, des turbines, des véhicules et autres...

## L'Algérie baigne dans des tonnes d'huiles usagées, hautement toxiques

**Le séminaire international organisé le 14 novembre dernier à Alger, sur les huiles usagées, par le groupe français des lubrifiants Total, a permis de mettre en évidence les dangers afférents aux débouchés de ces déchets, hautement toxiques pour l'environnement. Une problématique que les participants à cette rencontre, qui sont principalement des producteurs et des industriels, ont placée, au cœur de leur réflexion, en tant que préoccupation majeure.**

Par : Meriem Nouar

L'état des lieux, des huiles usagées, établi en Algérie, renvoie malheureusement sur une situation des plus alarmantes qui a poussé tous les spécialistes et experts à tirer la sonnette d'alarme, dans le but d'attirer l'attention des décideurs algériens afin qu'ils puissent réagir en urgence.

Sans dresser un tableau exhaustif de la problématique des huiles usagées, en Algérie, les données fournies par certains participants, à l'instar de M. A. Haouchine, Directeur Général de Total Lubrifiants Algérie, étaient assez suffisantes pour donner une idée générale sur la gravité de la situation environnementale, en Algérie, à cause de ces produits qui sont jetés directement dans la nature.

Provenant essentiellement des vidanges des véhicules et de certaines activités industrielles (huiles de trempage, de laminage...) ou encore des transformateurs, des circuits hydrauliques et des turbines, les huiles usagées, qu'elles soient noires (qui sont d'ailleurs les plus dangereuses car fortement dégradées et contaminées) ou claires, représentent d'énormes quantités estimées à plus de 150 000 tonnes par an, dont 85 000 tonnes d'huiles moteurs et 25 000 tonnes d'huiles industrielles.

Sur cette énorme quantité de lubrifiants usagés, NAFTAL qui est le seul opérateur historique dans la distribution des produits pétroliers en Algérie, ne récupère qu'une infime partie de ces huiles, estimée à 8 %, seulement, alors que la collecte pourrait atteindre les 70 000 tonnes, selon les normes internationales. En France, pour ne citer que cet exemple, le

taux de collecte dépasse les 80 %. C'est d'ailleurs là que réside le fond du problème, puisque l'Algérie ne dispose, à ce jour, d'aucune structure professionnelle, organisée, agréée et dédiée spécifiquement pour la collecte. D'ailleurs, même la quantité de lubrifiants, récupérée par NAFTAL, est exportée vers la Tunisie pour son traitement. Une opération qui coûte à l'Algérie des milliards de dinars par an.

Selon les spécialistes, la cause qui explique le manque de ces infrastructures est relative aux moyens financiers nécessaires pour lancer ce genre de projets qui demandent d'énormes investissements. En attendant de régler le problème de collecte et de traitement de ces déchets spéciaux, les usagers, grands et petits, se débarrassent d'une bonne partie de ces huiles usagées en les incinérant dans des endroits non appropriés, tout en sachant qu'elles contiennent des teneurs élevées en métaux et notamment en plomb qui est très cancérigène (01 tonne d'huile usée contient 300 g de plomb), ou en les jetant carrément dans la nature (égouts, et autres). Une autre partie de ces lubrifiants reste stockée dans des sites dits « imperméables » par des industriels, à l'instar de la SNVI qui a toujours du mal à trouver des débouchés à ses déchets, et ce, depuis des années. Ayant sollicité en vain les pouvoirs publics pour la débarrasser de son stock qui ne cesse d'augmenter, cette société spécialisée dans la fabrication des véhicules industriels, se trouve contrainte d'incinérer elle-même ses déchets. Une opération pourtant fortement déconseillée, car elle libère, en même temps, d'importantes quantités de PCB (voire encadré), ce qui a amené les experts à tirer la sonnette d'alarme, puisque 5 000 litres d'huiles usagées brûlées génèrent plus de 5 g de plomb... Qu'en est-il des lois régissant la gestion de ces déchets spéciaux ?

Selon les spécialistes, le dispositif réglementaire existe mais reste très insuffisant, car les textes, mis en place pour réglementer cette activité, sont plutôt généraux. Il en est ainsi pour la loi 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement, dans le cadre du développement durable, ou encore la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des



NPM: une pollution pétrolière. déchets. Mais, depuis le 1er janvier 2006, la Loi de Finances 2006 a institué, dans l'article 61, une taxe, sur les lubrifiants importés, fixée à 12 500 dinars la tonne, ou fabriqués sur le territoire national et dont l'utilisation génère des huiles usagées. Les revenus annuels de cette taxe sont estimés à plus de 2,5 milliards de dinars pour un marché de 180 000 tonnes. 15 % de ce Fonds vont au profit du Trésor public, 35% au profit des communes, et 50 % au profit du fonds national de l'environnement et de la dépollution (FEDEP). Mais, l'instauration de cette taxe n'a pas pour ainsi dire, changé grand-chose à l'état des lieux qui prévaut depuis des années et ne cesse de prendre de l'ampleur à cause de l'accroissement de l'activité industrielle et surtout du parc automobile.

Un dossier sensible qui requiert des professionnels du domaine. Pourtant, les solutions à ces risques majeurs existent. Les huiles usagées sont régénérées par «re-raffinage», le raffinage sulfurique ou

le raffinage au propane. Il existe des régénérateurs d'huiles claires et des régénérateurs d'huiles noires. La régénération permet d'obtenir, à partir de 03 litres d'huiles usagées, environ deux litres d'huile de base ayant les propriétés de l'huile de base neuve. Les huiles usagées peuvent être également utilisées comme combustible dans les cimenteries autorisées, la température élevée, de cuisson du mélange de matières premières minérales, nécessaire à la fabrication du ciment, permet l'incinération de déchets dangereux combustibles.

Cette particularité, comme l'explique M. Haouchine, rend leur destruction, par incinération, quasi complète puisque les éléments polluants (soufre, chlore, métaux lourds) sont piégés dans le produit final.

Il est important de rappeler que les huiles usagées ne sont pas biodégradables. Elles ont, en effet, une densité plus faible que l'eau : 01 litre d'huile usagée peut couvrir une surface de 1.000 m<sup>2</sup> d'eau (environ 01 million de litres). Seulement, sans structurer d'une manière professionnelle la collecte à travers, notamment, l'organisation de la chaîne et la création d'une filière d'élimination permettant de préserver l'environnement, il ne peut y avoir une valorisation satisfaisante de ces produits.

Un travail, de grande envergure, qui doit être confié à des professionnels agréés. Quoiqu'il en soit, la gestion de ce dossier sensible requiert, selon les différents intervenants, dans ce domaine, une concertation poussée entre l'ensemble des acteurs du métier des lubrifiants et les pouvoirs publics. Aussi, renforcer la réglementation actuelle en introduisant des textes régissant le stockage, le ramassage et la collecte des huiles usagées, est également inscrit comme une autre priorité. M. N

### Le PCB, l'un des produits les plus toxiques pour les êtres vivants

**En raison des dangers que représentent les insecticides pour les animaux et pour l'homme, et de l'apparition d'insectes résistant à ces substances, l'utilisation de produits comme le DDT a diminué rapidement dans les pays occidentaux, mais ils sont encore en usage dans de nombreux pays en voie de développement. Les produits comme le dibromure d'éthylène, suspecté d'être cancérigène, sont aujourd'hui interdits dans plusieurs pays. Certains herbicides renferment des impuretés comme la dioxine qui est peut-être le produit le plus toxique que l'on connaisse, aussi bien pour l'homme que pour les animaux.**

**Les polychlorobiphényles (PCB) constituent un autre groupe de composés chimiques, voisins du DDT. Ils ont été longtemps utilisés dans l'industrie et répandus dans l'environnement. Leur impact sur la faune est identique à celui des pesticides. Ce sont des composés dont les propriétés physico-chimiques sont très proches de celles des dioxines. En raison de leur toxicité, l'usage des PCB est désormais limité à la construction des isolants des transformateurs électriques et des condensateurs.**

Makhlouf Rahni, directeur général de la Bourse d'Alger

# «Plus de 400 millions de DA seront injectés pour la modernisation de la Bourse»

Entretien exclusif  
réalisé par Amar Aouimer



**Le Directeur général de la Société générale de gestion des valeurs mobilières d'Alger, Makhlouf Rahni, nous parle de l'importance et du rôle de la Bourse dans la promotion du marché financier et le développement économique du pays, à travers notamment la cotation des entreprises en bourse.**

**Midi Libre :** Comment se portent les titres obligataires d'Air Algérie qui devait faire son entrée en bourse avant la fin de cette année (2006) ?

**Makhlouf Rahni :** Air Algérie a émis, il y a environ deux années, des titres obligataires sur le marché et devait entrer en bourse avant la fin décembre de cette année. Donc, Air Algérie a pris l'engagement solennel, suite à cette information, devant la COSOB (Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse).

Elle vient justement d'être rappelée à l'ordre par la COSOB puisque Air Algérie n'a pas rempli ses engagements. Mais, je pense qu'elle ne va pas faire son entrée en bourse avant la fin 2006. Cependant, elle sera normalement présente à celle-ci, dès le début de l'année prochaine (2007), car, cette entreprise est plus préoccupée actuellement par sa restructuration interne que par son introduction en bourse. Néanmoins, une entreprise doit respecter ses engagements lorsqu'elle prend la décision de faire son entrée

en bourse. Elle est aussi tenue de respecter scrupuleusement ses engagements sur le marché. L'image de marque d'une entreprise dépend de cela. Il ne suffit pas d'avoir une situation financière et une activité génératrice de profits, mais encore faut-il que son prestige soit renforcé par ses engagements vis à vis du marché.

Sur certains points, le gestionnaire de l'entreprise doit tenir compte de ce côté juridico-règlementaire, le marché

Photo : D. Mentouri

Suite en page 14

Suite de la page 13

pourrait sanctionner Air Algérie si un jour cette entreprise décidait de revenir sur le marché.

**A part les quatre entreprises actuellement cotées en bourse, tels que Soidal, Hôtel El Aurassi etc., y a-t-il d'autres entreprises candidates à l'introduction en bourse ?**

Sonelgaz, au mois de mai et Algérie Télécom, en novembre, viennent de faire leur entrée cette année, dans le cadre d'un titre obligataire. Pour l'année 2006, nous avons donc deux entreprises ayant rejoint la bourse.

**Pourquoi certaines entreprises comme la CAAR, la SNTA, l'EPA (Entreprise du port d'Alger), l'ENMTV ... n'ont pas pu avoir accès à la bourse des valeurs mobilières ?**

Le processus d'accès à la bourse est décidé par les propriétaires d'entreprises. L'ENMTV, la CAAR... sont des entreprises publiques, donc c'est le CPE qui doit prendre la décision finale, soit dans le cadre d'une privatisation, soit dans celui d'une ouverture du capital de ces entreprises.

Dans ce cas, il revient donc aux dirigeants de ces sociétés d'opter pour la bourse.

**Quelles sont les raisons du retrait d'ERAD Sétif de la bourse ?**

C'est une question récurrente, car l'entreprise ERAD est définitivement radiée de la bourse à la suite d'une décision entérinée, le 6 décembre dernier, par l'autorité de régulation du marché, après la décision de rappel à l'ordre. Nous avons pu ramasser plus de 94% des titres en circulation.

ERAD s'est retirée, en fait, pour des raisons objectives. En effet, il existe des critères précis et rigoureux pour entrer en bourse et autres critères pour y rester.

Concernant les critères de présence régulière en bourse, il est impérieux que l'entreprise distribue correctement, régulièrement et périodiquement des bénéfices aux actionnaires, sinon, l'entreprise n'a pas le droit d'accès en bourse. C'est la condition sine qua non pour toute entreprise voulant être cotée en bourse.

Il faut également qu'elle ait des cotations régulières. ERAD a été en situation de déficit et ne distribuait plus de dividendes, alors que ses titres n'étaient pas cotés régulièrement. Ses cotations étaient erratiques, c'est-à-dire non régulières. Elle devait être restructurée ou, le cas échéant, elle devait être privatisée par compartiment.

**Où en est-on avec El Aurassi et Soidal ? Est-ce qu'il existe des difficultés de cotation pour ces entreprises ?**

Concernant les entreprises encore cotées en bourse, il y a deux situations différentes. Pour El Aurassi, la situa-



tion semble bonne, puisque c'est une entreprise qui distribue régulièrement des bénéfices et de dividendes à ses actionnaires. Beaucoup de gens ne le savent pas, El Aurassi se porte mieux, génère et distribue régulièrement les bénéfices, tout en informant convenablement ses actionnaires. Il diffuse périodiquement l'information financière. Ses actionnaires sont rassemblés continuellement, donc il n'y a pas de problème pour cette entreprise, entrée en bourse en 1999. Son rendement est le plus important de la place boursière, il avoisine les 10%.

Pour ce qui est de Soidal, c'est une entreprise qui se porte également bien, elle tient régulièrement ses assemblées générales, tout en tenant informés ses actionnaires. Elle génère des bénéfices, mais les dividendes qu'elle distribue ne sont pas du même niveau, en termes de comptabilité, que l'hôtel El Aurassi.

Le rendement de l'action de Soidal est plus faible. Il avoisine, en effet, à peine les 4%. Les gens préfèrent acheter des obligations qui sont remboursables tandis que les titres ne sont pas remboursables. Il y a éventuellement un dysfonctionnement à ce niveau là, mais il faut néanmoins souligner que le titre de Soidal est remonté, ces derniers temps, alors qu'il était à un seuil assez bas, même le cours de l'hôtel

Le titre de Soidal a eu une remontée moins spectaculaire que celle d'El Aurassi.

Le titre d'El Aurassi était au plus bas, cependant, il a assuré une courbe

ascendante, remontant à 400 DA.

**Les opérations de privatisation pourraient-elles s'accélérer à travers la bourse ?**

Il faut dire au préalable que la bourse n'a pas la vocation ou la capacité d'absorber toutes les opérations de privatisation.

Il existe donc un grand chantier dans ce sens, et de nombreuses entreprises sont susceptibles d'être privatisées via la bourse. On dit que ce sont des sociétés éligibles à la privatisation, autrement dit, ce sont des entreprises qui se portent bien, ayant une organisation efficiente et un système d'information financière fiable et capable de dégager des bénéfices.

Il faudrait que ces entreprises soient saines financièrement et possèdent une image de marque séduisante, intéressante et sérieuse au sein du public pour qu'elles puissent se vendre sur le marché.

Je crois, aujourd'hui, que les pouvoirs publics ont abandonné le principe de la liste des 20 entreprises, alors qu'on s'achemine vers le cas par cas (concernant les opérations de privatisation).

C'est le ministère de la Participation qui est maintenant en charge du dossier des programmes de privatisation. Les entreprises ayant rempli les conditions d'éligibilité pourront être cotées en bourse.

Il y aura certainement des entreprises, d'un noyau dur, qui seront privatisées, c'est ce qu'on appelle les parte-

naires de référence. Et une autre partie des entreprises fera son entrée en bourse. Les deux opérations se réaliseront en même temps.

Il y avait une certaine liste dans le passé, mais ce principe a été abandonné pour se substituer à la politique du cas par cas. Actuellement, en ce qui concerne les actions et titres de capital, aucune entreprise n'est dans le mal pour l'introduction en bourse.

S'agissant des entreprises qui vont ouvrir leur capital en bourse, on pense notamment à Sonelgaz qui va faire son introduction en bourse, en revenant sur le marché. Car, cette entreprise a lancé un programme d'investissement nécessitant l'équivalent de 12 milliards de dollars. Ce montant très élevé ne peut pas être absorbé par les banques. Par conséquent, ce sont les actionnaires et le public qui sont en mesure d'honorer cette énorme somme.

**Dans les pays émergents (Pays de l'Est de l'Europe, Tunisie...), les privatisations ont trouvé un terrain propice en optant pour la bourse. Pourquoi en Algérie, le processus de privatisation est-il long, lourd et périlleux ?**

Les politiques de privatisation ont été un grand succès pour la Tunisie et notamment pour certains pays de l'Europe de l'Est dont une bonne partie de ces nations sont actuellement membres de l'Union européenne (UE), telles que la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie. Ces pays ont privatisé par la bourse, au même titre que l'Italie, le Maroc et le Portugal qui ont suivi une stratégie identique en matière de privatisation.

Il est vrai que nous sommes dans un contexte différent, puisque les pays de l'Est ont fait une rupture brutale et radicale par rapport à l'ancien système d'économie dirigiste et planifiée. Car il y a des considérations géopolitiques et l'adoption d'une stratégie à la fois politique et économique. Le système italien n'est pas un pays où prévalait l'économie socialiste, mais il y avait un secteur public important géré notamment par l'ENI. Un basculement a été opéré par la bourse parce que les mécanismes de fonctionnement étaient modernes et bien rodés, la politique et la culture financière préexistaient. Le terrain était donc propice pour la réussite de la stratégie de privatisation.

Par contre, la Tunisie avait beaucoup de mal à faire démarrer ses actions de privatisation au début. Il y a eu presque le même problème que nous, à l'image de la non alimentation du marché, pendant un certain temps, et une stagnation. Ce n'est qu'en 1995 que la Bourse de Tunis a pris un essor considérable, de la même manière que la Bourse du Maroc.

Le processus de création et d'instauration d'un marché financier est un processus long. Beaucoup de gens pensent qu'il est facile de mettre en place ce marché. Cela est faux dans la réalité, car cela suppose la confiance,

**Le processus de création et d'instauration d'un marché financier est un processus long. Beaucoup de gens pensent qu'il est facile de mettre en place ce marché. Cela est faux dans la réalité, car cela suppose la confiance, une culture financière, monétaire et bancaire, des mécanismes très sécurisés et très fiables**

une culture financière, monétaire et bancaire, des mécanismes très sécurisés et fiables. Il faut reconnaître que nous avons un retard dans ce sens, car nous possédons des mécanismes trop lourds chez nous. Ce n'est que ces derniers temps que nous avons constaté une amélioration, des progrès aussi dans la poursuite des privatisations et dans l'application des réformes économiques et financières, notamment dans le secteur bancaire.

Un marché financier c'est une industrie, on appelle cela l'industrie du titre, à partir du moment où il existe des produits financiers à mettre sur le marché.

Récemment, chez nous et dans le cadre de ces réformes, nous avons rencontré un enrichissement dans le paysage financier, car nous avons une loi sur la «titrisation» qui est importante pour le marché financier. Il s'agit de transformer les hypothèques en titres. Il y a également la loi sur le capital risques. Pour que le capital investissement se développe et connaisse un essor, il faut qu'il ait des passages nécessaires par la bourse.

Lorsque qu'un capital risque trop de participations, il faut qu'il ressorte à un moment donné. Et pour sortir, il faut un moyen. Il y a un délai de 5 à 7 ans, mis au bout de cette durée, dont il faudra sortir. Et le meilleur outil pour en sortir, c'est incontestablement la bourse pour que l'entreprise puisse y vendre ses actions en bourse (à capital risques). Mais, nous avons une lacune dans notre système financier. C'est l'absence d'organismes de placements collectifs, en valeurs mobilières (OPCVM).

Il faut savoir, au préalable, que l'inexistence de ces organismes gêne considérablement le marché, parce que ce sont des organismes qui achètent en gros et interviennent massivement sur le marché pour des opérations d'achat ou de vente, car, ils gèrent des portefeuilles importants pour le client. Par conséquent, leur intervention sur le marché est prépondérante et importante, en dynamisant et en participant à l'évolution du marché financier.

**On n'arrive pas à instaurer un marché financier en Algérie. Selon vous, quels sont les entraves et les blocages, à l'origine de cette situation d'absence de véritable marché... ?**

Le marché financier a du mal à démarrer en Algérie, il y a des problèmes d'ordre structurel d'un système économique, passant d'une économie d'endettement à une économie de marché. Il existe donc des difficultés de structures. Il convient de réaliser des changements au niveau du système financier, notamment les réformes bancaire et financière, la mise en place des dispositifs à la fois juridiques et techniques et même financiers.

Le deuxième aspect a trait à l'absence de culture financière. C'est un handicap. De nombreuses entreprises, ayant des contrats de financement, ont recours aux crédits bancaires qui sont

beaucoup plus chers que les dépenses sur le marché, soit en augmentation de capital, soit tout simplement via les titres obligataires. Ce n'est que ces derniers temps qu'on a constaté un réveil, à ce niveau là. Il faut rappeler, quand même, que Cevital a levé des parts sur le marché. Depuis 2003, il y a 160 milliards de dinars qui ont été levés sur le marché.

C'est une somme considérable et pour montrer cette importance et l'impact réel sur l'économie, le montant (de 160 milliards DA) représente de nombreux projets qui seront créés sur les crédits destinés au développement de ces entreprises. Et sur le marché et la place financière cet argent a été placé via les banques et a donc rapporté, car il a reçu des commissions considérables.

Voilà un dispositif qui s'est mis en branle et commence à générer, d'un côté, un impact économique important, à savoir la création d'emplois, et d'un autre côté, a généré des profits et un produit bancaire net pour les banques non négligeables.

**Cela fait quinze années qu'on parle de réforme bancaire et financière en Algérie, mais sur le terrain on constate un grand vide. Il n'existe pas de coordination et de coopération entre des agences d'une même banque, par exemple au niveau d'une ville. A quoi est dû ce déficit ?**

C'est vrai et c'est juste. Notre système bancaire et financier a du retard, mais des progrès ont été accomplis bien qu'ils ne soient pas encore palpables, actuellement, au niveau des citoyens. Ils sont cependant perceptibles au niveau des entreprises. La mise en place du système de règlement rapide des compensations. Ainsi, les chèques sont compensés en quelques jours (3) seulement. Des progrès réels importants ont donc été réalisés dans ce domaine. La deuxième phase concerne la numérisation de tout ce qui est paiement.

Néanmoins, le système bancaire est en train de faire sa mue ainsi que le système financier général qui est en pleine transformation. Le processus est long. Par conséquent, il faut réorganiser, former, recruter et adapter. Je voudrais insister sur un point important : les banques ne sont pas suffisamment en concurrence et en compétition.

Actuellement le marché algérien est très attractif et où des banques étrangères commencent à s'y installer. Il y a des choses qui se font, c'est un processus long parce que nous avons des mentalités à combattre également.

Nous sommes en train de constater des améliorations dans le secteur financier...

**Existe-t-il un plan de relance, à court terme, destiné à dynamiser la bourse et la rendre plus opérante et opérationnelle ?**

Vous m'interpellez sur ce dont je suis très attaché. Les responsables de la bourse sont préoccupés par le plan

de relance de la Bourse qui a été adopté par le ministère des Finances. L'assemblée générale extraordinaire a décidé de l'augmentation du capital de la Bourse d'environ 400 millions de DA pour moderniser celle-ci et promouvoir ses activités, tout en renforçant sa composante humaine.

Cette somme financière injectée est destinée à rendre plus dynamique et performante la Bourse.

Il s'agit de multiplier les cotations et rendre la Bourse donc plus moderne avec l'aménagement des bureaux. Il y a lieu également de vulgariser celle-ci en menant des actions en direction des citoyens et tous les opérateurs du mar-

Le financement par le marché est un financement qui n'est pas inflationniste. Il faut avoir recours au crédit bancaire. Le crédit bancaire coûte plus cher que l'emprunt obligataire. Il y a deux points de différence. Lorsqu'on est en situation de concurrence cela peut jouer un rôle important et faire la décision, en quelque sorte. Le marché financier va devenir de plus en plus attractif pour les entreprises.

Je suis un fervent partisan du marché financier. La solution pour nos problèmes économiques c'est que nous ne trouvons pas suffisamment de marchés. Je suis persuadé qu'avec plus de marchés financiers notre éco-



Photo : D. Mentouri

**L'assemblée générale extraordinaire a décidé de l'augmentation du capital de la Bourse d'environ 400 millions de DA pour moderniser celle-ci et promouvoir ses activités, tout en renforçant sa composante humaine. Cette somme financière injectée est destinée à rendre plus dynamique et performante la Bourse.**

ché, donc de la population ainsi que la formation du personnel, car la Bourse c'est un métier.

**Ayant besoin de plus de 12 milliards de dollars pour la prochaine décennie, Sonelgaz est-elle fin prête pour l'accès à la bourse ?**

Sonelgaz a déjà un titre coté à 15 milliards de dinars. Le marché financier va fortifier, dans l'avenir, les principaux moyens de financement des entreprises. Les banques doivent apporter leur contribution, même si elles sont de plus en plus limitées par les règles financières.

Il faudrait financer les exportations et avoir des ressources à long terme. Donc le marché va prendre le relais pour le financement.

Et, en ce qui concerne Sonelgaz, elle va devenir régulière en bourse, pour ce qui est des cotations, elles-mêmes en bourse sur le plan action, donc en termes de capital, ce sont les pouvoirs publics qui décideront. Au sujet des entreprises dites stratégiques, je pense que le moment n'est pas venu. Pour les besoins de financement, le marché aura un rôle à jouer.

nomie serait plus performante. La mondialisation sera inévitable, par conséquent, il faudra plus de marchés pour créer des richesses.

**Comment voyez-vous l'embellie financière du pays ?**

Nous espérons que l'embellie financière continue pour l'Algérie, c'est une richesse tirée du pétrole, donc non durable, nous souhaitons réaliser des investissements pour l'avenir avec ces 70 milliards de dollars de réserves de change. Donc, il ne faut pas consommer ou gaspiller ces richesses-là. Au contraire, il faut des investissements importants dans les infrastructures pour le développement durable et la création d'emplois qui serviront également aux générations futures.

Il faudra rentabiliser ces ressources financières et assurer la mise en place d'un système de développement récurrent pour l'avenir.

Cette aisance financière devra être utilisée à bon escient et générer le bien-être économique et social afin de garantir le développement durable

A. A.

## Marché de l'immobilier

# Spéculation et blanchiment d'argent

Par M. Ait Meziane

**L'immobilier constitue un marché très actif en Algérie. Preuve que les agences immobilières fleurissent comme des champs de coquelicots au printemps.**

**Malheureusement, ce marché est caractérisé actuellement par une instabilité et une anarchie, vu qu'il n'y a pas de zoning.**

**Autrement dit, il n'y a aucun paramètre de calcul référentiel du mètre carré applicable aux terrains où sont implantés les différents sites à usage d'habitation ou d'activité**

**professionnelle. Ce qui donne lieu à des pratiques qui s'apparentent, dans la plus part des cas à de la spéculation.**

**D**es transactions qui brassent des milliards de dinars, mais dont une partie importante échappe totalement à l'Administration fiscale. L'Etat ne possède pas de statistiques fiables et actualisées qui lui permettent d'identifier les acteurs agissant sur le marché de l'immobilier. Ceci dans le sens où, en l'absence d'une banque de données concernant ce secteur "d'activité de refuge" pour les détenteurs de gros fonds, il est pratiquement impossible d'assainir le marché immobilier. Un marché autour duquel gravitent toutes les activités essentielles de l'économie nationale. La question acquiert, aujourd'hui, toute son importance avec l'arrivée graduelle des investisseurs étrangers. En référence aux pratiques, en usage actuellement, ces investisseurs n'arrivent pas à se déterminer par rapport aux cours du marché algérien de l'immobilier. Certains ne veulent même pas avoir à faire aux organismes publics. Ils préfèrent plutôt s'adresser aux agences immobilières qui connaissent les réalités du terrain. Or, soutient un agent immobilier sollicité pour ce genre de demandes, «il est impensable de traiter une transaction immobilière avec un investisseur étranger avec le vide juridique qui caractérise ce secteur d'activité». Il citera l'exemple d'une société étrangère qui a failli quitter le pays à cause de l'expiration de son bail de location, établi dans les pratiques antérieures à 23 mois. C'est d'ailleurs l'UNAI (Union nationale des agences immobilières), affirme le propriétaire de l'agence immobilière « l'Avenir », qui a sauvé cette société et obtenu des baux de location plus longs, avec le concours de la Chambre nationale des notaires. Mais toujours est-il que les partenaires étrangers ont besoin d'une plus grande transparence pour jauger ce marché, sachant que l'Algérie va adhérer prochainement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a déjà signé l'accord d'association avec l'Union européenne (UE). Les engagements pris avec ces deux partenaires, en plus de ceux pris dans le cadre bilatéral avec les Etats, lui imposent, dès

maintenant, d'agir au plus vite. Dans ce cadre, la Banque mondiale (BM), par le biais du ministère de l'Habitat, avait sollicité l'UNAI pour avoir des données sur les tendances sociologiques des Algériens. Une sollicitation qui s'inscrivait dans le cadre d'une étude sur la situation du logement au plan de la valeur réelle de l'immobilier. Selon des études faites par l'Union nationale des agences immobilières (UNAI), l'immobilier est évalué actuellement en Algérie à juste 30% de sa valeur réelle. Cet état de fait a été imposé par les fausses déclarations, à l'occasion des transactions immobilières.

Aujourd'hui, il existe plus de 2.700 agences immobilières à travers le territoire national. Environ, 1.200 agences sont installées dans la wilaya d'Alger, sans compter celles

qui travaillent dans l'informel. Une situation qui, souvent, concourt à ternir l'image de marque des agences auprès des citoyens. En effet, combien de fois n'a-t-on pas entendu ces derniers accuser ouvertement les agents immobiliers d'être de vulgaires escrocs? Cet état de fait a été engendré par l'absence d'une réglementation organisant l'activité du marché de l'immobilier et des agences immobilières. N'importe qui s'adonne à ce métier, pourtant très réglementé ailleurs. Mais comment faire pour arrêter et surtout réguler ce métier ?

L'Union nationale des agences immobilières, a déjà esquissé un avant projet de décret exécutif. Ce dernier se trouve actuellement au niveau des autorités compétentes à des fins utiles. L'un des chapitres



importants de ce décret, qui a trait à l'exercice de cette profession, doit être soumis à l'agrément préalable du ministère de l'habitat. En outre, avec le concours du ministère de l'Enseignement et de la formation professionnelle, l'Union a élaboré un programme pédagogique pour former des agents immobiliers. A ce jour, il y a eu quatre promotions qui sont sorties. C'est un cycle de 30 mois de cours.

### Fonctionnement des marchés fonciers et immobiliers.

#### La part discutée des conquêtes indues

L'analyse de la configuration et du fonctionnement des marchés fonciers et immobiliers, qu'on ne saurait réduire à l'analyse de la construction abusive d'un côté, et des grandes opérations immobilières de l'autre, renvoie aux questions brûlantes du logement, de la spéculation et des compétences urbanistiques des pouvoirs locaux. Chaque terrain, chaque bien immobilier, chaque logement est une ressource rare qui place celui qui la détient dans une position de monopole et lui donne, de facto, une certaine liberté dans la fixation des prix. Aussi, la valeur du logement dépend-elle moins du coût de construction que du degré de rareté du logement.

L'immobilier est un bien précieux, âprement disputé. En effet, on sait que les capitaux privés, qu'il

**Les objectifs initiaux ont été dévoyés. Sur l'ensemble des appartements déjà mis sur le marché par les mairies, seul un quart a été effectivement attribué à des nécessiteux.**

**Le reste a été commercialisé et, est même l'objet de spéculation. Concernant les prix, ceux affichés par le promoteur ne sont pas toujours fiables, tant les redéfinitions sont fréquentes.**

s'agisse de simples individus ou de sociétés, voire de holdings, affectent le sol qui continue à être perçu comme un placement assez sûr et promoteur. Si, à l'intérieur des limites de la grande municipalité d'Alger, la propriété des terrains est globalement établie, hors de celle-ci des doutes et incertitudes subsistent. C'est le cas de tous les terrains périphériques, dont la gestion relève théoriquement de l'Administration centrale. De même, chaque fois que l'on se trouve à l'extérieur du territoire de compétence d'une municipalité urbaine, la détermination de la propriété du sol demeure floue. Il en résulte des conflits entre prétendants. Aussi, certaines mesures indirectes semblent avoir des incidences sur le marché de l'immobilier. Parmi ces actions, à effet immédiat, on doit citer les décisions d'ouverture d'infrastructures lourdes, comme un nouveau pont, un nouvel axe autoroutier, un nouvel aéroport... Tout le monde veut s'approprier un bien immobilier aux alentours de ces réa-

lisations.

L'absence de transparence et de règles admises par tous les acteurs du marché se traduit par la fréquence soutenue des attributions indues ou illégales. Ces dernières, destinées généralement à la revente, sont le fait d'agents immobiliers peu scrupuleux. D'ailleurs, les commissariats abondent en plaintes émanant de personnes abusées, à qui l'on a vendu des terrains indûment accaparés par le vendeur. En ce qui concerne les formes de transactions, la diversité est encore de mise. Les transactions formalisées donnent lieu à des actes de vente devant le notaire et au paiement des droits et taxes prévus par la loi. Contrat qui doit obligatoirement être rédigé par un notaire pour pouvoir être publié au bureau des hypothèques et rendre l'acte opposable aux tiers, c'est à dire aux personnes qui ne sont pas mentionnées dans le contrat. La vente immobilière ou l'échange doivent faire l'objet d'un acte authentique. Celles non formalisées paraissent prédominées, avec tous les ennuis que celles-ci peuvent occasionner. A signaler que plusieurs procès sont actuellement en cours, de responsables accusés d'avoir cédé des terrains publics, municipaux. En outre, la municipalité est devenue, ces dernières années, un offerreur de logements aux nécessiteux. Mais, les objectifs initiaux ont été dévoyés. Sur l'ensemble des appartements déjà mis sur le marché par les mairies, seul un quart a été effectivement attribué à des nécessiteux. Le reste a été commercialisé et, est même l'objet de spéculation. Concernant les prix, ceux affichés par le promoteur ne sont pas toujours fiables tant les redéfinitions sont fréquentes. Les prix en ville varient entre 70.000 et 90.000 DA le mètre carré.

#### Comment lutter contre la spéculation immobilière ?

C'est désormais une pratique courante. Depuis la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, les fonds d'investissement achètent des immeubles en bloc, dans la capitale et sa proche banlieue, pour les revendre ensuite à la découpe, c'est-à-dire appartement par appartement. Bien évidemment, le prix proposé à la vente est bien supérieur à celui d'achat. Le différentiel par mètre carré pouvant atteindre plus de 20 000 dinars. Cette activité est d'autant plus florissante que les institutions (banques, compagnies d'assurances ou caisses de retraite) sont engagées depuis 1997 dans des opérations de

rééquilibrage de leur patrimoine foncier au profit de l'immobilier d'entreprise. Les bureaux rapportant davantage que les logements. Ainsi, depuis cette date et selon les chiffres avancés par les professionnels du secteur, ce sont près de 30 000 appartements qui auraient été remis sur le marché. Pour les dix ans à venir, il resterait encore entre 250 000 et 500 000 appartements à céder, selon les spécialistes. C'est pourquoi, face à cette flambée spéculative et pour lutter efficacement contre la crise du logement, les spécialistes proposent une intervention publique via une agence foncière régionale. Financée par l'Etat, la région, les départements, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'épargne et la Poste, elle serait dotée d'un droit de préemption renforcé, permettant aux collectivités locales de mener à bien des opérations d'aménagement, de requalification urbaine et de construction de logements publics.

#### L'argent du racket et de la corruption a-t-il été investi dans l'immobilier ?

La situation est dominée, durant ces dernières années, par le problème de l'argent sale, amassé pendant la décennie noire, arrivé très vite et qui passe par toutes les nuances de couleur, du noir au gris. Beaucoup de liquidités avaient été accumulées, que ce soit par des organisations criminelles ou des particuliers ayant amassé l'argent de la corruption. En effet, il n'était pas nécessaire d'être à la tête d'une organisation criminelle pour accumuler de l'argent mal gagné : il suffisait de s'occuper de l'achat des pommes dans une centrale d'achat pour que, en changeant un centime sur une facture, vous soyez en mesure d'accumuler progressivement des capitaux - mais sans pouvoir les sortir du pays. Les organisations criminelles, notamment celles qui ont profité du terrorisme, ont attendu la fin du terrorisme pour sortir ces richesses qui s'accumulaient. Ce blanchiment de l'argent s'est effectué, au début, selon la technique traditionnelle des « nouveaux riches », sous forme d'investissements dans des équipements de luxe ou dans l'immobilier dans la capitale et les grandes métropoles. Progressivement, les techniques se sont sophistiquées et sont devenues beaucoup plus complexes.

En conclusion, il ressort, de tout ce qui précède, que les marchés fonciers et immobiliers sont très différenciés et segmentés, sans pour autant être entièrement cloisonnés et coupés les uns des autres. On a l'impression d'être en face d'un kaléidoscope. Il existe une multitude de facettes, de filières et de procédures, où l'officieux semble prédominer, en dépit d'un indéniable processus de professionnalisation. Le travail à conduire, pour mieux saisir les stratégies et évolutions en cours, est donc immense.

M. A. M.



Carrière professionnelle

# Objectifs et rôle de la gestion des ressources humaines

**Jean Fischart a dit: "Travail et application sont les ailes. Elles franchissent fleuves et collines". Cette citation témoigne de l'importance du travail dans la vie de tout un chacun. Ce n'est qu'en travaillant qu'on est capable de réaliser ses rêves et ses ambitions. Ce n'est qu'en travaillant qu'on peut ressentir son efficacité dans la vie. Le travail, c'est la vie.**

Chaque personne, suivant ses capacités intellectuelles, morales, psychologiques, ses motivations latentes, se trouve destinée à occuper un poste de travail bien déterminé.

Le choix de l'emploi est très important car il conditionne, très souvent, la carrière professionnelle de l'individu. Ce choix est fonction du niveau d'étude, des stages réalisés et des compétences requises pour le poste. Il est donc fonction du projet professionnel de la personne.

Cependant, trouver un travail n'est pas toujours une tâche facile. Cela nécessite toujours une longue recherche pour pouvoir dénicher un job qui réponde aux profondes aspirations de l'individu.

Lorsqu'on retrouve le travail qui paraît répondre à nos motivations, il faut savoir le décrocher. Mais, la question qui se pose est : comment arriver à convaincre son futur employeur de ses compétences, lors d'un entretien d'embauche ?

D'abord, il serait utile d'aborder un point très important dans notre sujet qu'est la gestion des ressources humaines



dans une entreprise.

La gestion du personnel (des ressources humaines) d'une entreprise a toujours été une fonction traditionnelle et reconnue de chaque organisation.

## Qu'est-ce que la gestion des ressources humaines ?

La gestion des ressources humaines inclue une série de fonctions et de méthodes de travail indépendantes qui visent, en premier lieu, l'embauche des employés qualifiés et estimés capables

d'oeuvrer dans l'intérêt de la structure.

Le domaine des ressources humaines est très passionnant. Les professionnels de ce domaine, interviennent au coeur de l'entreprise dans des champs bien variés: Ils s'occupent du recrutement, de la gestion des carrières, des formalités administratives, de la communication interne, de la formation et des relations sociales.

La gestion des ressources humaines vise à garantir, pour l'entreprise, une adéquation entre ses propres ressources et ses besoins en personnel et ce, sur les deux plans, quantitatif et qualitatif.

On entend par aspect quantitatif : la quantité de facteur travail disponible dans l'entreprise devant correspondre à ses besoins. Quant à l'aspect qualitatif, il s'agit de la main d'oeuvre disponible et qui doit, par ailleurs, disposer des compétences nécessaires.

Aujourd'hui, la fonction "ressources humaines" est perçue comme la source essentielle du potentiel de l'entreprise. On reconnaît, actuellement, aux responsables des ressources humaines leur rôle capital dans l'entreprise, au coeur d'un environnement sans cesse en mouvement.

Productivité et conditions de travail

## "Salaire insuffisant...j'ai perdu ma motivation"

**J**e suis un jeune homme âgé de 25 ans. J'exerce un métier que j'aime beaucoup. Je suis embauché, depuis Mai 2005, dans le secteur privé. Au départ, j'étais très motivé, mais je ne constate aucune amélioration dans ma situation professionnelle. Entre mauvaise rémunération

et absence d'augmentation, j'ai perdu tout espoir de voir ma situation s'améliorer dans cette entreprise.

Cette situation classique nous renvoie automatiquement vers une problématique économique bien répandue. Il s'agit du rapport entre les conditions en milieu professionnel et la productivité du fonctionnaire.

Rappelons qu'en économie, la productivité est le rapport du produit au facteur de production (quantité d'énergie, temps de travail, etc.)

La productivité résulte de deux types de considérations: Sur le rendement, relativement à la question de l'énergie "comment ai-je travaillé ?".

Sur l'efficacité, relativement à la question de l'intelligence "qu'ai-je fait?"

La production d'un fonctionnaire, quelque soit le domaine dans lequel il active, dépend des conditions du travail.

### Qu'entend-on par conditions de travail ?

Les conditions de travail désignent d'une manière générale l'environnement dans lequel les employés vivent sur leur lieu de travail. Elles comprennent la difficulté et les risques du travail effectué, ainsi que l'environnement du travail (bruit, chaleur, stress pro-

fessionnel, burn-out).

### Comment améliorer la productivité au sein de l'entreprise ?

Les conditions de travail ne comportent pas uniquement des aspects matériels, la vie relationnelle y participe tout autant, ainsi que le statut de l'emploi (statut professionnel, durée du contrat, ancienneté, ...).

Il est bien évident de remarquer une productivité plus importante chez un fonctionnaire qui exerce un métier de son choix, qui est bien rémunéré, qui travaille dans des conditions favorables et qui entretient des relations sociales harmonieuses avec ses collègues. Le même employé verra sa productivité baisser si on le place dans un milieu de travail peu favorable.

Les conditions de travail favorables permettent à l'employé de réaliser son épanouissement professionnel, de préserver son dynamisme et de maintenir sa motivation.

Dans ce sens, chaque structure, percevant des fluctuations dans son rendement, devra se poser des questions sur les causes à effets. "Pourquoi le rendement du fonctionnaire a-t-il diminué?"

Quelles peuvent être les causes d'une telle diminution? Les conditions du travail sont-elles-favorables? Le travailleur est-il motivé? Quelle stratégie doit-on adopter pour améliorer les conditions du travail et, bien évidemment, celles du rendement?" Les réponses à ces questions, au cours d'un travail de collaboration entre les agents de ressources humaines, le psychologue et les responsables de l'entreprise, permettront d'améliorer la situation et du travailleur et du travail.



## Entretien d'embauche

## Réussir à décrocher un job

**Le monde du recrutement repose sur un certain nombre d'acteurs qui s'occupent du choix des employés, sur des règles et des procédés bien spécifiques.**

**Pour vous éviter d'être pris au dépourvu, si vous vous apprêtez à chercher un travail, voici les informations dont vous avez besoin pour bien connaître ce marché.**

Ce que vous devez savoir, actuellement, c'est que vos diplômes ne suffisent plus, à eux seuls, à vous permettre de décrocher un poste de travail adéquat. Vous devez faire face aux responsables de ressources humaines, dont la fonction est de choisir, sur un ensemble de critères bien définis, les personnes répondant au profil professionnel et pouvant occuper le poste proposé, avec brio. En association à vos capacités intellectuelles, vos diplômes et vos qualifications, vous devez laisser une bonne impression chez votre employeur, lors de l'entretien d'embauche.

#### *Qu'est-ce qu'un entretien d'embauche ?*

L'entretien d'embauche est une entrevue qui se déroule entre un recruteur et un postulant pour un poste de travail. Le but de l'entretien est de trouver la meilleure adéquation entre le poste proposé et le prétendant au poste.

L'entretien est une étape décisive dans un recrutement. De la réussite de ce tête-à-tête dépend souvent votre embauche. Le recruteur va s'intéresser à votre personnalité, à vos compétences, à votre adéquation avec le futur poste.

#### *Comment réussir un entretien d'embauche ?*

Vous venez de décrocher un rendez-vous avec un recruteur. C'est un pas décisif. Mais l'ultime étape vous attend : la réussite de cet entretien, avec, à la clé, votre embauche ferme et définitive. Comment réussir votre entretien et laisser une bonne impression chez votre recruteur, tout en sachant qu'un nombre de candidats vous précède ?

#### *Qu'attendent les employeurs d'un entretien d'embauche ?*

Le but de l'entretien d'embauche est d'évaluer les qualités et le potentiel du sujet: sa rapidité, sa compréhension, sa capacité d'écoute, son sens d'analyse, de synthèse, sa qualité d'adaptation, sa maîtrise de soi.

En quelques mots, votre employeur devra détecter en vous des aspects de personnalité, associés bien évidemment à vos compétences professionnelles qui vous favorisent pour l'obtention du poste de travail.

Lors d'un entretien, quelques minutes suffiront à votre employeur, pour avoir une bonne ou une mauvaise impression sur vous. Votre employeur filtrera tous vos propos pour renforcer son opinion positive vous concernant. A l'inverse, si son idée de vous est négative, il regroupera toutes les informations pour valider sa mauvaise impression.

Souvent, les personnes qui se pré-



sentent pour un entretien d'embauche portent plus d'attention sur ce qu'elles disent et négligent l'effet qu'elles produisent.

Lors d'un entretien d'embauche, la manière de communiquer est essentielle et ne doit pas être bâclée. La communication verbale comptera autant que la communication non-verbale. Alors, faites attention à ce que vous formulez et à la manière dont vous le faites.

#### *Les critères du recruteur :*

Ces critères ne sont pas communs. Ceci dit, chaque recruteur déterminera ses propres critères en fonction de différents éléments. L'évaluation du recruteur, lors de l'entretien portera sur des critères objectifs (comment définit-il le

poste de travail ? Quelle est l'idée qu'il se fait du candidat idéal ?) et des critères subjectifs, plus ou moins inconscients, qui dépendent davantage de ce qu'il est, de son propre cheminement personnel. Ainsi, si vous ressemblez à une personne qu'il aime bien, vous verrez vos chances de réussite augmenter.

La communication au cours de l'entretien sera verbale ( ce que vous dites), para-verbale (rythme de la voix, ton, hauteur de la voix...) et non verbale (position du corps, mouvements, attitudes...). Votre recruteur (ou un agent de ressources humaines) se fera un plaisir de vous analyser sous tous vos aspects, alors ne négligez, surtout pas, aucune partie de l'entretien.

## Comment vous faire recruter ?

Je viens d'être appelé à effectuer un entretien d'embauche, au sein d'un organisme privé, afin de décrocher le poste de délégué commercial. Je voudrais savoir quels conseils pouvez-vous me donner dans le but de réussir cette étape indispensable à mon recrutement.

Vous devez savoir que vous misez sur votre futur épanouissement professionnel, en optant pour un poste qui réponde à vos aspirations. Vous devez effectuer un entretien qui déterminera votre capacité à accomplir le poste offert ou non. Pour réussir votre entretien, voici quelques conseils utiles:

Lors de l'entretien, soyez clair, concis, soignez votre vocabulaire en vous synchronisant sur le vocabulaire de votre interlocuteur. Respirez, ne

parlez pas trop vite, articulez et préservez votre calme. Dès le début, signifiez à votre interlocuteur que vous avez vraiment envie de travailler dans cette entreprise et montrer que vous êtes motivé. Vous aurez, au préalable, pris quelques renseignements sur l'entreprise. Cependant, à ce stade, n'en dites pas trop. Votre recruteur s'exprime, il se présente, vous parle de l'entreprise. Soyez très attentif, c'est une mine d'informations qu'il vous livre et que vous pourrez utiliser pendant la suite de l'entretien. Ecoutez et montrez que vous écoutez. Vous pouvez poser des questions mais pas trop. Le but des questions à ce stade de l'entretien est de montrer votre intérêt pour le poste, l'entreprise, les attentes du recruteur. Vous êtes toujours centré sur les

attentes, les propositions du recruteur, pour ce qui vous concerne, soyez patient. Le recruteur a dit tout ce qu'il avait à dire, à vous de jouer maintenant. Si vous vous trouvez intéressé par le poste, dites-le. Expliquez en quelques mots vos motivations et ce que vous désirez apporter à l'entreprise en termes de compétences, de motivation, de dynamisme personnel. Si vous manquez de capacités, dites que vous êtes prêt à faire des efforts.

Si la réponse, à la fin de l'entretien, est négative, dites-vous que rien n'est perdu, tant que vous n'avez pas quitté l'entreprise, tout est encore possible. Donner une réponse négative est parfois un test de recrutement pour juger votre réaction. Sachez que la manière de prendre congé peut faire changer

d'avis votre recruteur. Concernant la question du salaire, il serait préférable de ne pas l'aborder en début d'entretien. De plus, il s'agit parfois d'un piège lorsque le recruteur aborde cette question, dès le début, ne tombez pas dedans, répondez à votre interlocuteur que ce n'est pas à vos yeux un obstacle. Au final, vous savez quel doit être votre salaire, si on vous propose le poste. Si vous l'acceptez, à vous de négocier, mais à la fin de l'entretien.

Suivez ces conseils et je suis certaine que vous décrocherez ce travail avec brio.



Pages animées  
par Soltani Dalila

## Comment protéger vos oreilles

**Vous ne pouvez contrôler tous les bruits autour de vous, par contre vous pouvez protéger vos oreilles**

Des bruits intenses, en effet, peuvent léser votre oreille interne et ce genre de lésions est, parfois, irréversible, d'où l'importance de suivre quelques recommandations qui pourraient vous être très utiles et prévenir en même temps toute atteinte auditive.

### Embouts auriculaires ou casque anti-bruits

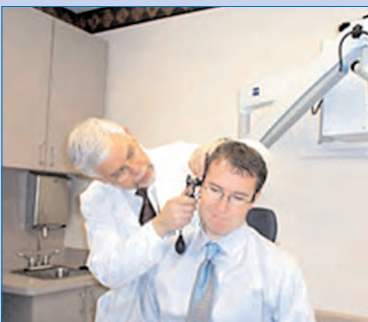


Les casques anti-bruits, qui ressemblent à de gros casques stéréo, permettent d'abaisser le niveau sonore de certains bruits intenses jusqu'à des seuils acceptables. Ils sont

soit complètement isolants, soit équipés d'un microphone et de mini-écouteurs qui maintiennent le contact avec le monde extérieur.

Il existe également des embouts auriculaires sur mesure, ou des embouts, en plastique ou en silicone, modulables par la personne elle-même. Les morceaux de coton sont déconseillés. Ils sont inefficaces et peuvent s'enfoncer dans le conduit auditif externe.

### Faites vérifier votre audition



C'est une nécessité, surtout si vous travaillez dans une ambiance bruyante. La détection précoce d'une baisse de l'audition permet de prendre des précautions pour éviter une aggravation. De toute façon, votre employeur est tenu de vous fournir des dispositifs de protection anti-bruits, sinon vous devez les lui demander.

### Faire attention aux risques dus à des activités de loisir

Des baisses auditives sont parfois dues à des activités, comme la conduite de motos et surtout écouter de la musique trop forte (concerts où sont utilisés de nombreux instruments musicaux qui font beaucoup de bruits, tels que la batterie, les tambours, le violon..., les chaînes stéréos à grande puissance). L'écoute de baladeurs (ou walkmans), à une puissance élevée, peut engendrer des lésions graves de l'oreille interne. La prévention de ces incidents consiste tout simplement à réduire le volume sonore et à mettre des protections anti-bruits dans certaines situations trop bruyantes. Par conséquent, vous devez, là aussi, vous protéger avec des embouts anti-bruits, ou en couvrant vos oreilles avec vos mains, dans le cas où le bruit auquel vous êtes exposé est fort et vous n'avez pas un autre moyen de protection.

# Les maladies professionnelles

**La fréquence et la gravité de certaines affections, dans certains milieux de travail, ont conduit à la création d'une liste de maladies qui sont reconnues comme étant directement liées au travail. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'on les appelle actuellement les maladies professionnelles.**

**En fait, la liste des maladies professionnelles augmente au fur et à mesure que certains troubles apparaissent fréquemment dans un travail déterminé.**

**P**our tout cela, les travailleurs sont soumis à ce qu'on appelle "une visite systématique" faite par un médecin du travail une fois, voire deux fois par an, là où le risque est plus important.



Une fois la maladie professionnelle diagnostiquée et déclarée, elle donne droit à l'indemnisation du concerné, sous forme de pension mensuelle avec un changement de poste et une prise en charge totale de sa maladie.

Enfin, ceci n'est qu'une introduction à ce qui va suivre dans cette page qui touchera à la santé mais dans le monde du travail.

Nous avons créé cet espace pour vous et pour les travailleurs qui dans leur poste de travail, prennent des risques plus ou moins importants selon la nature et le lieu de leur travail, afin de vous donner plus de renseignements sur ce qu'est une maladie profes-

sionnelle, en citant beaucoup d'entre elles, mais aussi vous permettre de poser toutes les questions qui vous tiennent à cœur concernant une pathologie que vous avez eue suite à votre travail, ou que vous craignez d'avoir.

Vous aurez aussi l'occasion de lire certains témoignages des personnes atteintes d'une maladie professionnelle, mais aussi des employeurs qui doivent fournir tous les moyens possibles de protection, ainsi que de certains médecins de travail.

Cette page est à votre disposition pour répondre à tout ce qui touche à la santé dans le monde du travail.

## Surdités professionnelles

**Comment peut-on se rendre compte qu'on peut être sujet à la surdité, notamment lorsque la nature et le lieu de son travail peuvent en être à l'origine ?**

**U**ne oreille normale peut percevoir une fréquence de vibrations n'atteignant pas 90 décibels. Lorsque l'oreille est exposée aux bruits, dont l'intensité dépasse 90 décibels, elle peut alors être endommagée.

Bien sûr, d'autres causes sont à l'origine comme par exemple l'encéphalite (affection de l'encéphale qui est un ensemble d'organes nerveux contenus dans la boîte crânienne), un traumatisme obstétrical (pendant l'accouchement), la maladie de meunière (affection rare qui atteint l'oreille interne), une tumeur cérébrale, l'utilisation de certains produits toxiques pour la cochlée.

Mais la surdité, dont on parlera aujourd'hui, c'est celle causée par l'exposition prolongée au bruit.

En fait, la vie professionnelle expose très souvent les travailleurs à des sons d'intensité élevée. Il faut savoir que tout bruit, d'intensité supérieure à 90 décibels devient dangereux lorsque l'exposition se prolonge.

Les vibrations sonores lèsent les cellules ciliées de l'oreille interne et sont à l'origine des surdités neurosensorielles ou de perceptions, qui sont, en général, définitives.

L'intensité sonore est de 60 décibels pour une conversation normale, et de 70 décibels dans un endroit

(restaurant par exemple) bruyant, le bruit que fait un camion à une distance de 5 m est de 90 décibels, un marteau-piqueur éloigné de 1 m émet 120 décibels et un avion à réaction à 30 m, 130 décibels. Compte tenu de ces données, il n'est pas surprenant que certains métiers présentent des dangers pour l'audition. Les personnes les plus exposées sont les travailleurs du bâtiment, le personnel au sol des aéroports, les conducteurs de tracteurs, les musiciens composant un orchestre et les personnes qui écoutent de la musique à trop forte intensité.

Toute perte d'audition se manifeste d'abord au niveau des sons aigus tels que ceux produits par un violon par exemple. Tardivement, apparaissent des bourdonnements d'oreille et une surdité patente.

En cas d'atteinte auditive, n'hésitez pas une seconde à aller consulter un médecin spécialiste en ORL qui examinera votre oreille et fera un audiogramme pour préciser le type de surdité, dont vous souffrez.

C'est à partir de tous ces examens, qu'un traitement adéquat à votre cas sera entrepris.

Le traitement est surtout préventif. Il faut, avant tout, dépister, à temps, toute perte d'audition, c'est pour cela qu'il ne faut pas laisser traîner ce genre de problème et qu'il faut vite consulter pour être immédiatement pris en charge, ensuite il faut éloigner la personne ayant cette atteinte du bruit.

Il est impératif, en cas de baisse de l'audition provoquée par un travail bruyant, de porter des protections d'oreille (par exemple des casques auriculaires) pour éviter une aggravation de votre hypoacousie.

# Marché informel et formel de l'or en Algérie

## Le métal de toutes les convoitises



**Bien que des mesures draconiennes aient été prises pour juguler ces activités clandestines qui assènent un sérieux préjudice aux caisses du trésor public, traduction de l'éludation des taxes imposables définies par les textes de lois, ces marchés continuent de proliférer et ce, malgré les multiples stratégies mises en place par les services de sécurité. Au demeurant, Oued K'niss (Ruisseau) et Bach Djarrah constituent les lieux de prédilection des vendeurs approvisionnés par les "invisibles" barons de l'importation de l'or.**

**Reportage Réalisé  
par Djamel Mentouri**

**R**uisseau (Oued K'niss), Bach Djarrah sont connus pour être des lieux de prédilection pour les revendeurs d'or dont le prix n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis la nuit des temps. C'est pour cette raison que ce métal, très coté en bourse, constitue l'une des meilleures garanties pour les Etats. Ils sont des centaines de "Dellalates et Dellals", chargés de bijoux dont la provenance est douteuse qui, "à la criée" ou suite à des arrangements mutuels (vendeurs ou acheteurs,

selon la circonstance) interpellent les passants pour vendre ou acheter des bijoux de toutes formes et valeurs. Il est bien sûr indéniable de dire qu'au sein de ces marchés informels dont certains sont actifs sporadiquement, tous les acteurs ont pour seul corollaire, le gain. Dans cette optique, tous les coups sont permis et les revendeurs qui font, depuis un certain temps, de l'ombre aux dellalates, n'hésitent pas à acheter et écouler des bijoux volés ou introduits frauduleusement par des cartels organisés dont les ramifications s'étendent à des pays arabes et étrangers. Dans ce

Suite en page 22

Suite de la page 21

contexte, "les plus crédules feront l'objet d'arnaques". Nous ne nous attardons pas sur la provenance du métal précieux dont, faut-il le signaler, la commercialisation est régie par des textes de lois, mais nous nous limitons à tenter d'identifier les origines de l'émergence de ce type de marché parallèle qui saigne l'économie algérienne. Sur ce volet et d'une manière exubérante, l'aspect social s'affiche comme l'argument prédominant. C'est, d'ailleurs, ce que la plupart des revendeurs avancent comme argument pour justifier leur activité illicite. "Je n'arrive pas à trouver un travail et même si j'en trouve, la maigre rétribution dont je bénéficierai ne me permettrait pas de subvenir dignement aux besoins de ma famille, tandis qu'en exerçant ce commerce, j'arrive un tantinet soit peu à joindre les deux bouts", avance un des revendeurs qui, toutefois, "refuse de répondre aux questions relatives à ses fournisseurs". D'autres, plus audacieux ou plus subtiles, en réponse à cette question, parlent de *s'hab echekara* (les détenteurs des bourses dont nous reviendrons un peu plus loin). Parmi l'atroupement qui prend naissance dès les premières heures de la matinée et dont une partie s'agglutine à l'entrée de la BADR., il est difficile de discerner entre acheteurs et revendeurs. Dans cette foule qui prend de l'ampleur avec l'arrivée de nouveaux revendeurs, il y a les anciennes dellalates pour qui, cette activité est leur seule source de revenus, il y a les receleurs de bijoux volés ou rachetés auprès des voleurs et il y a enfin ceux qui s'approvisionnent auprès de bijoutiers indécats, spécialisés dans la récupération, voire le rachat de bijoux dits "or cassé". "Ce marché existe depuis bien des années et notre

activité se limitait à rechercher des bénéficiaires auprès des personnes qui venaient gager leur or afin d'acquiescer de l'argent liquide. Ceux qui, pour une raison ou une autre, revendent leurs articles moyennant des sommes pouvant répondre à leurs objectifs" affirme une septuagénaire. Une autre dellala, en compagnie de sa fille, nous interpelle sévèrement. Bardée de bijoux (au moins six chaînes en or grain de café, des bracelets et un grand nombre de bagues), la vieille femme nous lance "si vous êtes journalistes allez voir ce qui se passe à l'intérieur de la banque!". Au même moment, trois jeunes gens, le regard très agressif, nous dévisagent. Devant la menace qui se dessinait sur le visage de ces jeunes adolescents, nous décidons de quitter les lieux. Un peu plus loin, deux jeunes, accoutrés d'une manière très relaxe, jean, training et casquette, nous confondent avec des clients et nous décidons de jouer le jeu. "Vous avez besoin de quelques chose de précis?" interroge un des deux jeunes tout en exhibant une "panoplie" de bijoux. Curieux de connaître les prix et la qualité de l'or proposé, nous feignons d'être intéressés par une très jolie chaîne avec un pendentif et nous risquons de demander le prix. "Vous savez que le prix de l'or est de 1.200 DA le gramme, mais pour vous nous pouvons faire un prix raisonnable". Au cours de la négociation et comme pour nous mettre en confiance, le deuxième jeune tente de nous rassurer en indiquant "qu'avant son acquisition définitive par les clients, l'or est contrôlé par un bijoutier situé non loin de là". C'est après qu'il nous révéla que "chaque contrôle effectué par ces bijoutiers est payant à raison de 50 DA pièce". Les négociations n'ont duré que quelques minutes et les deux jeunes étaient très



mécontents "d'avoir perdu du temps avec des faux clients". Ce manège s'est déroulé encore avec d'autres vendeurs. A un moment donné, nous sentions que tous les regards étaient braqués sur nous et à ce moment précis, un homme d'un certain âge s'est gentiment approché de nous pour nous informer que "nous étions repérés" et qu'il fallait, par conséquent, quitter définitivement les lieux sous peine d'être pris à partie par les revendeurs ou par les personnes chargées de leur protection. Aussitôt avertis, nous nous apprêtions à quitter les lieux lorsque des individus dont le

visage n'inspirait pas confiance, nous agressèrent verbalement en usant de termes, et de gestes obscènes. Notre présence sur les lieux de ce marché exacerbait les revendeurs, sujets à une grande agitation. La virée que nous avons entreprise au sein d'un marché similaire mais moins important, à Bach Djarrach, nous fit prendre conscience du danger que nous encourions. Très vite repérés, nous fûmes obligés d'éviter de nous rapprocher des vendeurs. Curieusement, un jeune garçon s'approcha de nous pour nous dire, à notre grande surprise "vous êtes journalis-

## Répression de ces activités illégales

Le marché parallèle de ce métal précieux, qui prospère outrageusement, inquiète les autorités qui, en dépit des diverses descentes des forces de sécurité combinées, n'arrivent pas à mettre le holà. Les multiples coups de boutoir et autres stratégies assénés, au terme d'opérations menées conjointement par les services de police, de gendarmerie et des douanes, visant à juguler cette pratique florissante qui continue de porter un sérieux préjudice à l'économie nationale, ne semblent pas dissuader les pourvoyeurs. Bien que des quantités non négligeables soient saisies au terme de ces opérations d'assainissement (un peu plus de 7Kg lors d'une récente descente de police ainsi que des quantités similaires de la part des gendarmes et des douanes aux ports et aéroports), cela ne décourage pas les réseaux spécialisés dans l'importation de ce métal précieux dont les ramifications sont chargées, notamment, de la distribution de cette matière aux revendeurs et revendeuses et de l'acheminement de cette denrée précieuse, de l'étranger vers l'Algérie. A ce titre, apparemment bien huilés, ces réseaux étendent leurs tentacules à toutes les régions du pays, particulièrement aux « bourses » de l'or: M'sila et Alger. Il est une certitude que la gente féminine, versant dans ces activités informelles, est prédominante d'où l'appella-

tion "le monde des dellalates" donnée à ce secteur informel quotidiennement renforcé par de nouveaux vendeurs succombant à l'illusion du gain facile. Au vu de l'éclosion et de la prolifération de ces lieux de commerce illicites, bon nombre d'économistes s'accordent à souligner que "les caisses du trésor public ainsi que les institutions à caractère fiscal, subissent des préjudices incalculables au travers de ces activités". Les services de lutte contre ce trafic juteux tels que les douanes, les services de police et de la Gendarmerie ont conscience des

modes opératoires utilisés par les réseaux, principalement implantés en France, Suisse, Turquie et surtout Italie. Hormis les grandes quantités d'or récupérées lors des descentes inopinées, les services des douanes opèrent de grandes saisies aux ports et aéroports, portant de sérieux coups aux cartels du cabas et par la même, aux réseaux qui les coiffent. Ces quantités de métal jaune sont transmises à Agenor, une institution étatique en charge de procéder aux analyses adéquates pour déterminer la qualité.



Photos : D. Mentouri



Photos : D. Mentouri

tes?”. Nous engageons une conversation avec le jeune à qui nous demandons “Comment tu l’as su?”, “le téléphone arabe!” nous rétorqua-t-il avec le sourire. Un policier en civil nous informa que “le téléphone portable est utilisé par certaines personnes activant dans le giron de ces revendeurs pour donner l’alerte en cas de descente de police, pour signaler la présence de journalistes ou tout autre intrus”. Nous comprenons alors que les revendeurs d’or appartiennent à des réseaux constitués par un nombre de personnes chargées de missions spécifiques. Ce qui revient à dire que tenter d’infiltrer ces derniers est une entreprise périlleuse.

### Tout ce qui brille n’est pas, forcément de l’or

Il y a plusieurs qualités d’or, d’argent et de platine mis en circulation sur le marché informel. C’est le résultat généré par le vide juridique en matière de contrôle et de répression. Cette carence a été mise à profit par les artisans et les revendeurs. Sous l’appellation “or cassé”, des quantités impressionnantes de bijoux ont fait l’objet de refonte et façonnement dans le but de les remettre sur le circuit commercial d’une manière informelle. Autrement dit, les bijoux et autres articles de qualité moindre sont récupérés et remis sur le marché avec, pour garantie, des poinçons apposés d’une manière tout à fait illégale. A dessein de faire des bénéfices importants, les spéculateurs y ajoutent d’autres matières tel que le cuivre. Ces pratiques fallacieuses ont eu pour effet, de leurrer certains acheteurs non avertis qui se voient pris au piège entre l’intransigence des vendeurs et les lourdeurs inhérentes aux procédures pénales. Sur ce chapitre, il est fait état d’une multitude de plaintes émises par des citoyens bernés.

Certains de ces acheteurs font l’ob-

jet, en certaines circonstances, d’arnaqes de la part des revendeurs qui n’hésitent pas à céder des articles ayant l’apparence d’or mais qui, réellement, n’a d’or que son éclat. Comme l’indique l’ancienne maxime “*tout ce qui brille n’est point, or*”. Dans ce cas précis, les acheteurs devraient s’abstenir de céder à leur pulsion et opter pour l’achat d’articles au rifères auprès des bijoutiers, lesquels ont l’obligation d’offrir une garantie et des documents qui mettraient à l’abri les acheteurs contre toute tracasserie de quelque nature que se soit.

### Les réseaux et leurs ramifications

Les plaques tournantes du vaste trafic de l’or sont Tébessa, Batna, Constantine, Guelma et Oran. « *L’infiltration de ces réseaux relève d’une mission impossible car leurs animateurs sont d’une extrême prudence* » révèlent un grand nombre de bijoutiers requérant l’anonymat. Plus explicites ils ajoutent que ces réseaux “*sont très puissants et très influents dans les rouages de l’Etat. Pour eux, introduire d’importantes quantités d’or via nos frontières est un jeu d’enfant. Avec un prix du lingot variant entre 1,3 et 1,5 million de Dinars, l’enjeu est de taille. Leur puissance a été récemment mise en relief par une importation frauduleuse de lingots de 24 carats frappés du sceau de la Fédération suisse. Tout autant que les armes et la cocaïne, l’or à 24 carats est strictement interdit en Algérie. Or, on le trouve très facilement*». Selon les propos des uns et des autres, il s’avère que

**Les revendeurs qui font, depuis un certain temps, de l’ombre aux dellalates, n’hésitent pas à acheter et écouler des bijoux volés ou introduits frauduleusement par des cartels organisés dont les ramifications s’étendent à des pays arabes et étrangers.**

la passivité des pouvoirs publics stimule les activités clandestines de ces réseaux qui multiplient leurs importations frauduleuses d’or, à partir de nos frontières. Après l’or suisse, ils ont jeté leur dévolu sur celui italien de 750 millièmes (18 carats) également interdit d’importation et de commercialisation. Ce qui n’est pas le cas, au regard des vitrines bien achalandées de toutes les régions du pays. « *Ces réseaux entretiennent de bonnes relations avec de gros fournisseurs français et suisses. Ceux auprès desquels nous nous approvisionnons ne sont que de petits intermédiaires activant sous les ordres des barons qui*

*agissent dans les coulisses* », affirment les mêmes bijoutiers. Contrairement aux années précédentes, le marché de la joaillerie, haut de gamme, (diamant et autres pierres précieuses) frauduleusement importée et celui des ouvrages rares ou antiques, sont en plein essor dans notre pays. Pour évoquer le rôle de l’Agence nationale pour la distribution et la transformation de l’or et des métaux précieux (Agenor), il est utile de signaler que pour l’année 2001, celle-ci n’a commercialisé que 60 kg de la tonne traitée, tandis que la demande est estimée à 15 tonnes par an. La raison ? La majorité des 18 000 bijoutiers algériens et autres utilisateurs s’approvisionnent auprès des femmes de l’informel lesquelles sont directement alimentées par les réseaux transnationaux via les barons implantés en Algérie.

### L’Agenor, une entité de régulation et de distribution d’or

AGENOR est une entreprise publique qui intervient dans le domaine des métaux précieux. Elle a été créée le 16 janvier 1970 pour prendre en charge les importations et la distribution sur le marché national des métaux précieux, or et autres. Elle était en situation de monopole d’Etat et placée sous la tutelle du ministère des Finances. En 1989, AGENOR a été érigée en entreprise publique économique sous la forme de société par actions détenues en totalité par le Holding public chimie, pharmacie et service. Son capital est de : 200 000 000 de Dinars. AGENOR, à travers son réseau de distribution, est implantée au niveau des trois plus importantes villes du pays à savoir ALGER, ORAN et CONSTANTINE. Jusque’en 1998 son activité était essentiellement commerciale. Son domaine d’intervention se situe à divers niveaux. En clair, cette entité est en charge du négoce des métaux précieux: or, argent, platine et dérivés, de la transformation et commercialisation des métaux précieux sous la forme de produits semi-finis tels que fil, plané, plaque, chaîne et anodes de différentes dimensions, de la fabrication et la commercialisation d’ouvrages et de bijoux de l’artisanat traditionnel, de la fabrication d’apprêts or, argent et platine, de la fabrication de produits industriels à base de métaux précieux tels que nitrate d’argent, brasure d’argent, et de l’affinage de l’or, de l’argent et du platine. Avec l’ouverture de l’économie algérienne, AGENOR a senti le besoin de passer au stade industriel en réalisant une usine de production et de transformation des métaux précieux Up to date, plaçant celle-ci, en aval du secteur minier, qu’il soit national ou étranger. En effet, précise son responsable “*face à une concurrence assez exacerbée et souvent déloyale dans la sphère commerciale, notre stratégie est d’intervenir plutôt dans la sphère industrielle en adoptant des activités de production dégageant des plus values plus conséquentes, d’autant plus que nous sommes les seuls sur le marché national et régional à avoir réalisé des investissements aussi importants dans ce domaine*”.

D. M.

## Marché formel de l’or en Algérie

Devant l’émergence de marchés informels qui, au demeurant, constituent une réelle menace pour l’économie nationale, la Direction générale des impôts (DGI) a, depuis le début de l’année 2005, pris des décisions devant produire des effets dissuasifs sur ces marchés informels. Des décisions faisant suite aux orientations préconisées par le gouvernement. Dans cette optique, les plus importantes décisions, applicables depuis le début de l’année 2005, portent sur la levée du monopole de l’Etat sur l’importation de l’or brut et ouvrages finis, la mise en place de neuf nouveaux poinçons de garantie, la création d’une brigade spécialisée dans les enquêtes et les investigations, tant auprès des importateurs et des commerçants que du large public. En vérité, cette batterie de textes vise essentiellement, à normaliser et adapter l’appareil productif du marché algérien et le mettre au niveau du marché international de l’or. Dans ce cadre, neuf poinçons ont été retenus dont trois destinés à garantir l’or à importer et à exporter et aux ouvrages d’occasion ou d’origine inconnue. Deux autres poinçons sont destinés spécialement aux objets en platine, trois autres pour les articles en argent et, enfin, le dernier destiné aux produits d’orfèvrerie. Ces mesures draconiennes n’ont pas manqué de léser “*les barons de la grande spéculation du marché de l’or*” qui ont fait main basse sur ce marché. Elles (les mesures) ont aussi pour effet de mettre un terme au “*trafic de faux poinçons et, par la même donner plus de crédibilité aux griffes impôts*”. Derrière le dispositif mis en place, se dessine l’intention de la DGI, de “*mettre de l’ordre au sein du marché de l’or*” baignant dans l’opacité totale et sujet à une spéculation effrénée de la part des barons, à la tête d’innombrables réseaux nationaux et transnationaux. Ces mesures, visant, en premier lieu, à assainir le marché, ont été décidées suivant un état des lieux établi au terme d’investigations. Ces investigations ont mis à jour moult anomalies notamment la récurrence massive de faux poinçons et la fabrication illégale de l’or et d’objets précieux. Cette atmosphère délétère, qui prévaut au sein du marché de l’or, a pour origine, selon des cadres, “*l’arrêt depuis 1984 de l’importation de l’or par le biais de l’Entreprise Agenor*”. D’autres voix interprètent cet arrêt comme “*une voie offerte au marché informel*”. Il est aisé, dans ce sens, de constater que de grandes quantités d’or sont introduites frauduleusement en Algérie par les soins de ces réseaux qui bénéficient de soutiens de la part de personnes très influentes évoluant au sein de sphères inavouées. La qualité de l’or algérien (18 carats) est indéniablement reconnue comme étant un des meilleurs au monde. C’est, en filigrane, ce que soutiennent bon nombre de hauts cadres lesquels justifient “*la reprise en main de ce marché, dont l’assainissement est plus que nécessaire*”.

D.M.

# M. Jean-Paul Delevoye médiateur de la

Entretien exclusif  
réalisé par F. Sadallah

**Pour Jean-Paul Delevoye, personnalité très proche du président de la République française Jacques Chirac et médiateur de la République, «l'équilibre du Maghreb et la capacité qu'aura l'Algérie à peser sur cet équilibre est un élément déterminant pour l'avenir du monde». Et si les choses ne sont pas encore mûres pour que son pays présente des excuses aux Algériens pour les crimes commis pendant la colonisation, cela ne devra, en aucun cas, bloquer la construction de l'avenir. «L'Algérie et la France, dit-il, devront (continuer à) se tendre la main»...**

**Midi Libre:** *Quel est le rôle de votre institution dans le règlement des tensions et problèmes dus à la discrimination, en général, et la discrimination en matière de logement et de l'accès à l'emploi, en particulier ?*

**Jean-Paul Delevoye :** La médiation a un rôle d'apaisement, de maintien d'un dialogue et un rôle, en situation de conflit ou de tension, d'essayer avec les parties concernées de construire des solutions aux problèmes.

Dans une société qui s'affronte, ou dans une société où la violence s'installe dans la vie quotidienne, c'est souvent l'absence de dialogue, du respect de l'autre et l'incapacité de construire une solution ensemble qui font défaut.

La médiation c'est justement, dans un premier temps, apprendre à respecter l'autre, apprendre à se comprendre et essayer de construire une solution ensemble.

**Comment intervenez-vous pour rendre moins difficile l'accès à l'emploi, au logement ou autres pour ceux qui se sentent exclus et victimes de ségrégation et de xénophobie ?**

Il y a en France la H.A.L.D.E. (Haute Autorité de Lutte contre la Discrimination) présidée par Mr Schweitzer et avec laquelle j'ai un parte-

## « Des relations passionnées,

nariat, évidemment, très étroit. Lorsque nous sommes sollicités pour discrimination à l'embauche, au logement et pour discrimination dans le sens large du terme, je saisis la H.A.L.D.E. pour qu'elle puisse analyser le problème. Et il faut savoir qu'actuellement il peut y avoir des sanctions pénales en cas de faits révélés de discrimination

*On s'aperçoit depuis quelque temps qu'il y a de plus en plus de voix qui ne cessent de s'élever contre les dérives du racisme et la menace d'une xénophobie croissante. Pensez-vous que la discrimination connaît actuellement des dimensions alarmantes ?*

Lorsque j'étais Président de l'Association des maires de France, j'avais indiqué, dès l'année 2000, que je sentais monter un égoïsme, un individualisme; ce que j'avais appelé un racisme social. Autrement dit, ce n'était pas un problème de religion, ni de couleur de peau, c'était un rejet de l'autre pour des raisons qui prennent la formule « par ce que je ne veux plus faire de solidarité avec l'autre ». Et effectivement, notre société moderne est une société qui a un paradoxe de voir de plus en plus d'égoïsme se développer, mais aussi, parallèlement, de plus en plus de solidarité chez celles et ceux qui subissent cet égoïsme. Il y a donc des tensions très fortes entre celles et ceux qui réussissent et celles et ceux qui subissent un échec et se sentent un peu broyés par le système. Il est donc important d'analyser ce phénomène de tension car, si on tourne le dos à l'égalité de l'accès aux opportunités, autrement dit à l'égalité des chances, c'est qu'on tourne le dos au pacte républicain qui a fait la force de la France. En outre, il ne faut pas perdre de vue que la mondialisation est un échange avec l'autre, un mélange des diversités, et la diversité fait la richesse d'un pays.

**J.P.D.:** Il est évident que lorsque les grandes puissances usent de leur force plutôt que de leur volonté d'apaiser les choses, cela crée des tensions aussi bien sur le plan local que sur le plan international. Et lorsqu'on délaisse la force du droit au profit du droit à la force, on s'aperçoit souvent qu'on bascule du dialogue à la violence. Il est évident qu'à partir du moment où il y a eu une volonté d'un certain nombre de celles et ceux qui se sentent les plus puissants d'user de leur force plutôt que de mettre leur force au service d'un dialogue, on crée des tensions extrêmement dommageables pour la démocratie.

*Quelle est votre appréciation de la façon dont Mr Sarkozy gère les tensions dans les banlieues... ?*

On revient à la difficulté qu'il y a pour un ministre d'être ministre de l'intérieur et d'être candidat en même temps, puisque le ministre de l'Intérieur est attendu par l'opinion pour faire respecter l'ordre et donc pour sanctionner, pour punir ceux qui ont commis des fautes, alors qu'un candidat pour la présidence de la République c'est quelqu'un qui doit rassembler pour apprendre à vivre ensemble. Et l'on voit bien que ce paradoxe n'est pas facile à gérer par une seule personne. On constate également que nos sociétés, aujourd'hui, se fragilisent..., ou se fracturent entre celles et ceux qui veulent toujours de plus en plus d'ordre, pour préserver quelquefois leurs confort, et celles et ceux qui sont pointés du doigt comme coupables de porter atteinte à ce confort et responsables de désordre. Ce que l'on peut encore comprendre lorsqu'on est du côté des victimes, on demande souvent vengeance, punition pour les auteurs, sans aucune compréhension pour l'auteur, et l'on voit bien qu'il y a des fossés d'incompréhensions qui se creusent.

**Le débat qu'il y a en France sur la guerre d'Algérie est un débat qui, pour les nouvelles générations, montre à quel point un certain nombre d'exactions ou d'actes violents ont été critiqués et sont critiqués.**

Aujourd'hui, il y a une évolution culturelle, qu'il faut soutenir, de l'acceptation de l'autre, de la construction avec l'autre et de ne pas considérer qu'être Français c'est d'avoir une couleur, une culture, un langage et une religion. Etre Français c'est adhérer aux valeurs de la France quelles que soient ses origines, sa religion ou sa philosophie.

*Ne pensez-vous pas que le récent retour au pouvoir des démocrates aux Etats-Unis d'Amérique pourrait contribuer à réduire les tensions, à caractériser discriminatoire, accentuées par la "guerre contre le terrorisme", à l'égard des musulmans en général ?*

Il est évident que Mr Sarkozy sera obligé, ou le fera, de concilier le respect de la loi républicaine qui est le premier pas envers une citoyenneté française et le fait de considérer que chacun a une valeur, une capacité à porter sa valeur au profit de la réussite collective de la France. D'ailleurs, il le propose avec « la discrimination positive », qui fait débat actuellement dans le pays, et qui consiste à chercher comment donner plus à celui qui a le moins pour pouvoir réussir et avoir une égalité des chances. Quoi qu'il en soit, il va y avoir un débat tout à fait intéressant avec les candidats de gauche; avec Mme Ségolène Royale qui, elle aussi, préconise le respect de l'ordre et l'acceptation de la diversité. L'intégration et l'immigration



seront évidemment au cœur de la campagne présidentielle.

*Si l'on se penche sur le dossier de la coopération algéro-française, on constate que certaines questions sensibles, inhérentes au passé colonial de la France en Algérie, continuent d'être source de dysfonctionnements dans les relations bilatérales. L'Algérie souhaiterait bien dépasser ses entraves et ne demande pour cela que des excuses de la part de la France pour les crimes qu'elle a commis pendant 132 ans. Quelle est votre opinion sur cette question ?*

Je suis de ceux qui pensent que les politiques ne doivent pas faire l'histoire, qu'il faut laisser cette tâche aux historiens et que dans la relation entre la France et l'Algérie la France ne peut pas humilier l'Algérie et l'Algérie ne peut pas demander à la France d'être humiliée. Je crois qu'il faut que nous arrivions à une acceptation que nous faisons partie de l'histoire de l'un et de l'autre; l'Algérie fait partie de l'histoire de la France et la France fait partie de l'histoire de l'Algérie, que nous avons eu un passé douloureux, mais aussi des passés heureux, et qu'il y a des moments, comme dans une famille, tristes et d'autres heureux.

# République française à Midi Libre mais toujours positives »



**Arméniens, alors que Mr Sarkozy, à titre d'exemple, n'a pas hésité à déclarer, récemment à Alger, que les Français d'aujourd'hui ne sont pas responsables des fautes commises par leurs prédécesseurs. On voit bien qu'il y a là une contradiction flagrante ...**

Cette question renvoie évidemment aux génocides arménien, juif et d'autres... Ce qui est important c'est que l'on voit bien, aujourd'hui, (...) que le débat qu'il y a en France sur la guerre d'Algérie est un débat qui, pour les nouvelles générations, montre à quel point un certain nombre d'exactions ou d'actes violents ont été critiqués et sont critiqués. Donc, je crois qu'aujourd'hui (...) il y a des moments où les choses sont mûres et des moments où elles ne le sont pas.

L'Algérie a connu des moments heureux avec la France, qui avait d'ailleurs bâti un certain nombre d'infrastructures et des structures très fortes.

Elle a connu aussi un moment malheureux pendant ses combats pour la liberté. Le général De Gaulle a pu faire en sorte que la reconnaissance de l'Etat algérien soit donnée, ce qui est une très bonne chose. Aujourd'hui, je comprends l'attitude des Algériens, mais, à chaque fois je me dis, par rapport à la construction d'un avenir, est-ce que ce passé interdira toute relation avec l'Algérie ? Ce sera, à mon avis, quelque chose de très préoccupant pour nos deux peuples...

**Est-ce que ce rêve algérien, légitime, de voir les Français s'excuser un jour pour les crimes qu'ils ont commis en Algérie, est réalisable dans un avenir proche ...?**

Je crois qu'il y a peut-être un autre rêve qu'il conviendrait d'avoir, c'est de reconnaître, ce qui est le cas aujourd'hui, la grande Nation qu'est l'Algérie, du rôle essentiel qu'elle doit jouer dans la pacification de l'Orient et du Moyen-Orient et le fait que ce grand peuple ait sa place dans l'histoire du monde. Et je pense qu'aujourd'hui l'Algérie a sa fierté, sa noblesse, sa puissance qui est reconnue par les uns et par les autres et je pense que cette reconnaissance de cette puissance et de cette noblesse doit être aujourd'hui au cœur des relations entre la France et l'Algérie.

**Donc vous pensez qu'on pourra dépasser cette question dans l'avenir ...**

Je le crois. Je pense, comme il a fallu à un moment ou un autre que l'Allemagne et la France se tendent la main, quelquefois contre l'avis de leurs opinions, entre le Général De Gaulle et Adenauer.

Parce que la construction de l'Europe était tout à fait essentielle au-delà des querelles entre les peuples, je suis convaincu que l'Algérie et la France devront se tendre la main pour l'avenir du bassin méditerranéen et qu'il y aura, je pense, des hommes d'Etat qui, peut-être, même quelquefois contre l'avis de leur opinion, pourront saisir la construction de cette histoire, importante pour nous.

Chacun sait en France que l'Algérie est

un élément déterminant de la stabilisation du Maghreb et que cette dernière est un enjeu mondial extrêmement important pour le 21ème siècle.

**Mme Ségolène Royale vient d'être élue candidate socialiste pour les prochaines élections présidentielles...**

**Qu'en pensez-vous ?**

Je pense que, premièrement c'est un renouvellement de génération, deuxièmement c'est un renouvellement de style, troisièmement c'est la volonté des militants et donc du peuple d'avoir le pouvoir et de peser sur les décisions de leurs dirigeants. Nous sommes donc dans une autre relation du pouvoir et du peuple et ça me paraît un signe extrêmement important, extrêmement positif, pour le caractère vivant de la démocratie. Ce n'est plus l'offre politique qui l'emporte, c'est la demande du peuple qui s'impose et c'est ça le sens de la démocratie ; c'est-à-dire que ce n'est pas parce qu'on est au sommet du parti politique ou parce qu'on est porteur d'une carrière importante que l'on est plébiscité par le peuple, c'est au contraire lorsqu'il y a une osmose entre l'attente d'un peuple et l'image que ceci redonne... et Mme Royal est le reflet de cette réussite de la démocratie.

**Est-ce qu'un éventuel accès au pouvoir des socialistes, aux prochaines élections présidentielles, permettrait de décrire les relations algéro-françaises par**

**L'Algérie est un acteur incontournable et essentiel de la stabilisation du bassin méditerranéen et de la construction d'un pacte européen avec le Maghreb.**

**rapport aux questions que nous venons d'aborder ?**

Je suis convaincu, quelque soit le futur Président de la République, il aura deux chantiers importants, à savoir : la relance de la construction européenne et la relance de la relation et de la collaboration avec l'Algérie, par rapport à la stabilisation dans le bassin méditerranéen. L'Algérie est un acteur incontournable et essentiel de la stabilisation du bassin méditerranéen et de la construction d'un pacte européen avec le Maghreb.

**Comment imaginez-vous l'évolution de ces relations entre nos deux pays dans l'avenir ?**

Evidemment, il y a des relations à caractère économique, mais ça n'est pas suffisant dans les relations entre la France et l'Algérie, car la France et l'Algérie c'est d'abord un échange de cultures, il y a une part d'affectif, et comme toute part d'affectif il y a quelque part des tensions positives, d'autre parfois négatives, et je pense qu'au-delà d'un pacte économique, au-delà d'un pacte culturel..., il va falloir imaginer un pacte porteur d'un message supplémentaire par rapport à l'amitié entre nos

deux peuples et ceci passera probablement par, peut-être, des facilités d'échange des personnes, des universités, des cultures, par des efforts importants de meilleure compréhension de notre histoire commune, quelles que soient les difficultés. Peut-être aussi d'une obligation pour la France de faire, par les historiens, la lumière sur les aspects positifs et négatifs de notre passé commun. Je crois que la transparence, la confiance doivent être au cœur de nos relations.

**Quelle est votre appréciation sur la coopération franco-algérienne actuelle ?**

C'est une bonne question, mais je ne suis pas sûr d'avoir la faculté d'y répondre, non pas parce que je ne veuille pas le faire, mais peut-être parce que je n'ai pas les éléments nécessaires. Ce que je peux dire, à mon regard qui n'est pas du tout le regard du médiateur, mais le regard du citoyen, je vois une Algérie qui a beaucoup souffert, qui veut tourner la page antérieure à ses souffrances, je vois aussi des débats internes sur la liberté d'expression, sur la liberté de la presse, sur les droits de l'homme, et c'est d'ailleurs toute la difficulté du 20ème siècle, c'est la conduite vers la démocratie, le respect de chacun, et en même temps une nécessaire maîtrise des destins collectifs. La lecture que l'on peut avoir, je pense qu'il y a entre l'Algérie et la France énormément d'affection. Peut-être aussi énormément de tristesse lorsqu'il y a des moments de ten-

Et que ce qui est important c'est que, à partir de cette histoire et à partir de toutes ces blessures, ou à partir de toutes ces richesses, comment pouvoir bâtir un avenir en commun ? Vous savez, je connais trop la vie des villages pour voir que, quelquefois, il y a des querelles qui remontent à des siècles et des siècles et qui font que les gens n'arrivent pas à s'entendre et que ces querelles pourrissent l'avenir...

Or, ce qui est important c'est que (...) l'équilibre du Maghreb et la capacité qu'aura l'Algérie à peser sur cet équilibre est un élément déterminant pour l'avenir du monde ; sur le bassin méditerranéen, bien évidemment, mais sur l'avenir aussi de l'Europe. Et je pense que ce qui est important aujourd'hui c'est qu'au nom de cette exigence de l'avenir comment intégrer cela sans oublier, bien évidemment, comme faisant partie de notre histoire et pouvant être dépassé et construire ensemble notre avenir.

**Mais les Algériens ont du mal à comprendre pourquoi les Français, qui ne trouvent pas d'inconvénient à présenter des excuses aux juifs par rapport aux événements de la seconde Guerre mondiale, qu'en même temps ils exigent des Turcs des excuses pour les génocides commis contre les**

Et l'on voit bien à quel point l'apport du peuple algérien en France est enrichissant. Moi, je suis du Nord Pas-de-Calais où l'on voit bien tout ce que les Algériens ont apporté dans l'industrie automobile, dans l'économie française en général, mais on voit bien aussi toute la puissance de la culture algérienne, aujourd'hui, par l'art culinaire (les restaurants...), la montée en force de la poésie algérienne, de la musique algérienne...etc. Donc (...), il y a eu des moments de tensions, mais il y a aussi une soif de réconciliation. Il y a une attente sur la capacité de dépasser ce qui, parfois, est au cœur de nos problématiques et d'essayer de construire quelque chose. Il y a vraiment, dans cette relation une volonté déterminée des deux peuples de vouloir construire quelque chose, je suis convaincu de cela.

**Alors, peut-on déduire que pour vous le bilan est globalement positif ?**

Je ne veux pas prendre une formule, mais je suis convaincu que nos relations sont, peut-être, toujours passionnées, mais elles sont toujours positives, même si on passe par des moments extrêmement difficiles.

S. F.



## Circulation automobile

# Les trémies! Et après ?

**S'il est indéniable que la capitale souffre de graves problèmes liés à la circulation automobile, il est tout aussi évident que cette situation résulte de l'absence de projection qui a régné dans le secteur des travaux publics, durant des décennies . Aujourd'hui, qu'une nouvelle vision basée sur une projection tous azimuts dont la plus importante a trait aux constructions des trémies, peut-on dire que ces retards sont en voie de résorption ?**

Par Mourad Aït Meziane

**L**e problème du trafic routier reste entier. Les mesures prises par les autorités se sont jusqu'ici révélées palliatives, face à l'ampleur du problème. Aujourd'hui, un seul leitmotiv revient dans la bouche des automobilistes : «*Nous sommes guettés par l'apathie et la résignation*». Pourtant, la suppression des points noirs dans la capitale était l'un des objectifs premiers de la politique du secteur des travaux publics. Le premier responsable du secteur n'a pas cessé, à chaque occasion qui lui est offerte, de réitérer son engagement à les éradiquer avant la fin 2006. «Travailler vite et bien» est sa devise. «*Nous avons les moyens et surtout les compétences pour faire face*» ne cesse-t-il de répéter. Malgré les désagréments causés aux conducteurs et aux riverains, pendant les travaux, les citoyens expriment une grande satisfaction, une fois l'ouvrage terminé. Et maintenant ? Avant de répondre à cette question, un bref retour en arrière s'impose pour essayer d'expliquer les causes

ayant entraîné ces embouteillages. En effet, le problème de la circulation routière de la capitale peut être expliqué par plusieurs facteurs. L'incivisme et l'état des routes sont à l'origine du mal. Les routes sont étroites, tandis que les voitures et autres engins deviennent de plus en plus nombreux. Avec l'arrivée des « coréennes », tout le monde est devenu propriétaires d'une voiture. Mais, peu de conducteurs respectent le code de la route, afin de faciliter la fluidité de la circulation. Les conducteurs se sentent seuls sur la route et plus pressés que les autres. Ce comportement provoque des situations dangereuses. Ceux-ci ne trouvent leur compte que dans l'anarchie. Leur devise est rentabiliser au maximum le bus.

Depuis quelques décennies, l'automobile était considérée comme un objet de luxe qui faisait voyager les seuls privilégiés de la société. Aujourd'hui, elle est devenue un moyen de transport comme un autre, une simple commodité à la portée de nombreux algériens.

Ils s'autorisent des arrêts pour prendre leurs clients, y compris au milieu de la chaussée. Ils ne peuvent effectuer la plus petite des manœuvres sans bloquer

toute la circulation. En plus de cet incivisme de certains usagers de la route, les embouteillages se sont empirés par le laxisme des autorités. Aujourd'hui, au Centre-Ville, il est presque impossible de circuler à cause des étalagistes qui partagent la chaussée avec les voitures. Ils occupent au moins la moitié de la voie de part et d'autre. Les voitures en stationnement, les conducteurs et les piétons se partagent le reste. A certaines heures de la journée, il devient difficile de circuler à Alger.

Malheureusement, ces moments de calvaire deviennent de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, il y a des endroits où il est difficile de circuler à longueur de journée, et même souvent les week-ends. C'est par exemple le cas entre le quartier «Clairval» et Chevalley.

### Trémie de Chevalley

Le développement accéléré de l'urbanisation et la croissance des villes a engendré des échanges très importants, induisant l'accroissement du taux de motorisation et du trafic routier, d'où l'ampleur du parc roulant. Cette évolution accélérée des villes et des populations nécessite l'augmentation du réseau



Photos : D. Mentouri

roulier et sa diversification. Dans cette optique et pour répondre au besoin permanent en infrastructures, un plan d'orientation général a été établi avec, comme schéma directeur, l'exécution d'un système de distribution du trafic routier basé sur un périphérique desservi par des radiales, des pénétrantes et des échangeurs. Le projet de l'aménagement du carrefour Chevalley, faisant partie intégrante de ce schéma majeur, rentre dans le cadre des grandes actions d'aménagement urbain de la wilaya d'Alger qui permet l'élimination des différents cisaillements et de répondre aux besoins actuels et futurs du réseau, améliorant ainsi les conditions de circulation, en assurant une meilleure fluidité avec confort et sécurité.

L'aménagement du carrefour Chevalley consiste en la réalisation d'un tunnel bidirectionnel de 2x2 voies, de 3,5 mètres de largeur et d'une longueur totale de 1.100 mètres, dont 49,5 couvertes et d'une deuxième trémie perpendiculaire en 2x2 voies de 3,05 mètres de largeur et d'une longueur de 230 mètres. Ces deux passages, simultanément intérieurs et superposés permettent un dégagement rapide des itinéraires principaux de surface, avec une meilleure prise en charge du trafic local en surface, en éliminant les principaux cisaillements et ce par l'adjonction de giratoires assurant une fluidité permanente de la circulation. Les espaces dégagés, de part et d'autre de la deuxième trémie permettront l'aménagement d'un parking de 50.000 m<sup>2</sup> de surface, pour une capacité de 300 véhicules, du côté sud et d'un espace de

600 m<sup>2</sup> de superficie couverte, éventuellement aménagée en locaux commerciaux et d'une esplanade d'égale surface côté nord. Pour cela, l'Administration a fait appel au BET SAETI en vue de l'élaboration d'un projet, en conséquence, et permettre le lancement d'un avis d'appel d'offres national et international. Après examen et analyse des offres, il a été jugé opportun de retenir le groupement HYDROTECHNIQUE - SOLETAN-CHE BACHY, sur la base de la variante présentée pour son coût, son délai et sa technique proposée.

Caractéristique Technique :

Tunnel 1 DELLY BRAHIM-BAB EL OUED :

Un tunnel bidirectionnel, de 16,8 m de largeur (2x2 voies de 3,5 m), assurera la liaison Bab El-Oued / Stade du 5 Juillet ayant une longueur totale de 1.100 ml dont 495 ml de partie couverte. Il est composé d'un parking et d'un passage inférieur de gabarits respectivement, de 3,30 m et de 6 m. Le tunnel est composé de deux parois moulées parallèles, de 0,8 m d'épaisseur, constituant le soutènement provisoire et définitif, ancrées dans les marnes compactes. Une file d'appuis, constituée de barrettes de dimensions de 2,70x0,80 m espacées de 5 m entre axe, arasées à la sous-face de la future dalle de couverture. Une dalle supérieure de parking de 70 cm d'épaisseur. Une dalle intermédiaire du tunnel de 50 cm d'épaisseur. Un radier drainant constitué par une dalle de 50 cm et un drain de 30 cm

Longueur total 1.100 ml.

Longueur partie couverte 495 ml.

Largeur 14 ml (2x2 Voies de 3,50 m).

Longueur mur de soutènement 240ml.

Tunnel 2 CHERAGA - EL BIAR :

Une trémie de 15 m de largeur (2x2 voies de 3 05 m) ayant une longueur totale de 230 ml dont 65 ml de partie couverte, et 4,85m de gabarit assurera la

liaison Chéraga -El-Biar .

La trémie est composée de deux parois moulées parallèles de 0,8 m d'épaisseur constituant le soutènement provisoire et définitif, ancrées dans les marnes compactes.

Une file d'appuis, constituée de barrettes de dimensions de 2,70x0,80 m espacées de 5 m entre axes, arasées à la sous-face de la future dalle de couverture.

Une dalle supérieure de parking de 70 cm d'épaisseur. Radier drainant constitué par une dalle de 50 cm.

De Route :

Axe principal (01) tunnel [Bab El Oued / Complexe Olympique:2x2 voies avec T.P.C].

Axe (02) RN 41 [El Biar / Cheraga] :2x2 voie avec bande de séparation de 0,50 m.

Les aménagements en surface Les rampes d'accès à savoir : pour la trémie 1 :

Rampe 1 et 2 [côté Bab El Oued] : 1 voie de 3,50 m avec trottoirs sur une longueur respectivement de 200 ml et de 220ml. • Rampe 3 et 4 [Côté Complexe Olympique] : 2 voies avec banquettes de 1,25 m sur une longueur, respectivement de 385 ml et de 270 ml.

#### Pour la trémie 2 :

Rampe 5 et 6 sur une longueur, respectivement de 90 ml et de 100 ml. • Rampe 7 et 8 sur une longueur, respectivement, de 120 ml chacune.

Ces aménagements de surface sont accompagnés de giratoires d'échange.

Réceptionnée à la fin du mois de juillet 2005, la trémie suscite moult interrogations chez les usagers et les citoyens. En effet, ces derniers, venant de Cheraga, et devant se rendre à Bab-El-Oued, sont condamnés à parcourir les 100 mètres du pavé en, presque, 1 heure de temps. D'après une source de la Direction de l'hydrotechnique, entreprise qui a réalisé la trémie, c'est le deuxième rond point qui est à l'origine des encombrements. «Le deuxième rond point n'était pas prévu dans le plan initial. C'est le ministère qui l'a ajouté sans demander notre avis», ajoute notre source, sans omettre de préciser que l'ex wali d'Alger a initié le projet sur de bonnes bases. Sur sa lancée, il s'interroge sur l'arrêt des travaux au niveau du parking qui «peut rendre d'énormes services surtout lorsqu'on sait qu'il peut accueillir jusqu'à 300 véhicules par jour». Toujours selon, la même source l'entreprise n'a pas été payée pour les travaux supplémentaires qu'elle a effectués au niveau de la trémie.

Pour rappel, le coût global de l'ouvrage avoisine les 300 milliards de centimes. La part du marché de l'entreprise Hydrotechnique frôle les 140 milliards de centimes. Toutefois, les responsables doivent penser, dès maintenant, au décalage de la station de bus de Chevalley car les autocars gênent énormément l'entrée de la trémie.

#### Trémie de Ain-Allah :

Une réalisation d'environ 1.600 ml de bretelles d'échange avec la rocade Sud. Cette infrastructure consiste en la réalisation de deux sens giratoires, l'un au niveau de Ain Allah-CW111 et l'autre niveau du carrefour RN36-route des Bois des Cars, c'est-à-dire, Beni Messous-Ben Aknoun et Beni Messous-El Achour. Après 12 mois, seulement 5% des travaux ont été réalisés au niveau de la trémie de Ain-Allah. Les raisons ? Selon notre source, les travaux ont débuté «sans qu'au préalable une étude n'ait été établie». La chaussée Sud connaît un énorme retard. Sur ce point, le responsable du secteur concerné a estimé que cette réalisation suscite un travail important qui mérite des outils et une cadence soutenue pour l'ouverture, en premier lieu, de la chaussée Nord. Un responsable, au niveau du ministère des Travaux publics, réfute ces accusations. Pour lui, c'est un problème d'assainissement qui a chamboulé le projet de réaménagement du carrefour de Ain-Allah. C'est pourquoi, l'on a décidé de revoir la conception même du projet et de hisser le niveau des trémies pour permettre le drainage naturel des eaux. Mais malgré les efforts du département des travaux publics, le problème du trafic routier reste entier.

#### Les remèdes

Une des principales causes des dysfonctionnements constatés, en matière de circulation routière, est l'inadéquation entre l'évolution du réseau routier et celle des fonctions commerciales. Certes, la wilaya d'Alger avait élaboré, en avril 2005, un plan de circulation pour désengorger les rues au niveau de la capitale. Lors du sommet des Etats de la ligue arabe, les mesures d'interdiction temporaire, pendant la journée, du trafic des véhicules de gros tonnages, ont mis en évidence le fort impact sur la circulation routière. Depuis, devant le manque de suivi et du contrôle, on s'est retrouvé presque à la case départ. Il faut presque une heure pour traverser l'agglomération de la « Pointe Pescade » à cause du va et vient des camions. Ces derniers ont, paraît-il, des autorisations spéciales pour les grands chantiers. Que faut-il faire ? Faut-il instituer une zone délimitée afin de contrôler l'entrée des véhicules, par rapport à leur plaque d'immatriculation ? Autrement dit, si nous interdisons à tous les véhicules portant un chiffre impair d'entrer dans la ville le samedi, cela nous permettrait de réduire le nombre de véhicules de 50%. Le lendemain, ce sont les véhicules aux chiffres pairs d'être interdits d'accès. L'autre solution consiste à encourager les automobilistes à avoir recours au transport en commun. Pour cela il faudra dégager une nouvelle politique de transport collectif, en améliorant la qualité du service.

M.A.M

**Le problème des infrastructures routières est tellement important que "Midi économie" compte lui consacrer un dossier complet dans sa prochaine édition.**

## Virée nocturne dans les artères d'Alger

# Voyage au bout de la détresse

REPORTAGE

réalisé par Djamel Mentouri

**La nuit, les artères d'Alger se découvrent un visage miséreux et hideux. Surgissant de nulle part, des centaines de SDF, tels des ombres furtives, envahissent les trottoirs, principalement les arcades, longeant les boulevards pour y trouver refuge. Chacune de ces personnes ou familles recèle une histoire tout aussi dramatique. Des faits, à l'origine de la situation de déchéance et de malvie dans laquelle ils perdurent avec récurrence. C'est le visage d'Alger que nous avons découvert à travers ce reportage qui se veut être un témoignage vivant sur la situation que vivent ces laissés-pour compte, "pauvres d'illusions", qui marquent, tels des stigmates, la Capitale, en passe de devenir "la Capitale de la Culture".**

**L**est 20h00 et les artères de la Cité se vident progressivement de leurs badauds. Les retardataires pressent le pas pour échapper au vide sidéral qui s'installe et prend le pas sur le bruit assourdissant produit par les bouchons et les klaxons des automobilistes. Seuls, quelques gargotiers, pizzerias, bars ou autres cabarets montrent encore des signes d'activités. Rue Didouche, des dizaines de voitures sont stationnées devant le cabaret El Koutoubia, à l'entrée duquel deux mastodontes, en guise de videurs, trient les clients. Un peu plus loin, à la place Audin, les policiers dressent un barrage. A proximité, des jeunes sont attroupés, mais ne tardent pas à vider les lieux pour laisser place à des homosexuels en quête "d'aventure". Abderrezak, le chauffeur, est très attentif et n'hésite pas à m'indiquer du regard, les nouveaux occupants de la rue, cartons sous les bras, à la recherche de lieux devant servir de gîte de fortune pour la nuit. Un vieil homme fouille dans les poubelles. Il retire des restes qu'il ingurgite sitôt. Faisant face à l'entrée principale de l'université, des pleurs d'enfants attirent notre attention. L'image de cet enfant, pleurant sa mère étendue sur le sol et recouverte d'une couverture crasseuse, éveille en nous un sentiment que tous les mots ou verbes ne suffiront pas à



Photo : D. Mentouri



décrire. L'émotion qui nous envahit est tellement forte que Abderrezak ne peut se retenir et finit par exprimer sa compassion pour cette frange de la société vouée, voire condamnée à gîter à la belle étoile et ce, en dépit de tous les dangers qui la menacent quotidiennement. On imagine aisément les conditions que ces pauvres hères doivent affronter durant les périodes hivernales. C'est, d'ailleurs, pour cela que leur choix se portent sur les arcades situées à proximité des barrages et des postes de police. Les sans logis sont partout et leur nombre est effarant. Par soucis de protection et d'entraide, les familles sont alignées. Dans certains cas, les pères de familles sont contraints à veiller très tard pour parer à toute agression de la part de certains malfrats sans vergogne qui n'hésitent pas de s'en prendre aux femmes. Minuit, les rues sont totalement désertes et seuls les véhicules de police exécutent leurs rondes. Nous faisons l'objet de plusieurs contrôles de la part des services de sécurité lesquels nous prodiguent des conseils, après avoir pris connaissance de la mission que nous menons. Nous sommes conscients des périls que nous bravons, mais notre instinct humanitaire est plus fort. *"Il faut faire très attention car, si certains de ces SDF sont des victimes de la société, il demeure que quelques-uns sont d'une violence inouïe"*, lance un des policiers qui, pour argumenter ses propos, évoque le cas d'une journaliste

qui fût l'objet d'une violente agression ayant nécessité leur intervention. Ceci dit, il nous fit part de son inquiétude vis-à-vis de certaines jeunes filles qui, fatalement, finissent par se prostituer, sous la houlette de maquereaux sans scrupules. Square Sofia, un homosexuel, très connu par les services de police, sous le sobriquet de Sonia, est en compagnie d'une prostituée. A notre vue, il nous confond avec des policiers et tente de fuir en direction du jardin public. La jeune prostituée, à peine vingt ans, titube et s'accroche au bras de Sonia dont le visage est vulgairement maquillé. Rattrapée, nous nous rendons compte qu'elle est éméchée et l'homosexuel, tout en scrutant l'horizon, nous fait part de son intention de se rendre au Square Port Saïd, à la recherche de potentiels clients pour la jeune recrue. Le long des boulevards Amirouche, Zighout Youcef et Abbane Ramdane, que nous longerons à plusieurs reprises, nous comptons plus d'une centaine de personnes allongées aux portes des banques et d'autres institutions étatiques. Peut-être, parce qu'elles y trouvent un certain réconfort et sécurité ou, tout simplement et inconsciemment, pour émettre des messages à l'adresse de la Société civile et des autorités. En réalité, révélera un des sans abris, *"ce choix est pris pour la simple raison que ces institutions bancaires et autres font l'objet de surveillance accrue et nous, nous en profitons"*. Ce que nous consta-

**Les sans logis sont partout et leur nombre est effarant. Par soucis de protection et d'entraide, les familles sont alignées. Dans certains cas, les pères de familles sont contraints à veiller très tard pour parer à toute agression de la part de certains malfrats, sans vergogne, qui n'hésitent pas de s'en prendre aux femmes.**



Photo : D. Mentouri

tons n'était, en fait, qu'un bref aperçu de ce que nous allions découvrir durant cette virée nocturne.

### Chaque drame en cache un autre

Abderrezak et moi sommes médusés par le spectacle hideux qui s'offre à nos yeux, lorsque nous passons à côté d'une famille composée de quatre femmes, deux bébés et un jeune homme, la trentaine. Contrairement à ce que nous pensions, ils n'étaient pas réticents à notre approche. La vue des deux bébés allongés sur le carton était insoutenable et les deux mères cachaient difficilement leur désarroi et la grande détresse qui se lisait sur leurs yeux larmoyants. "Je n'abandonnerai jamais mon enfant et encore moins celui de ma sœur", dira Madani F., originaire d'Oran, ajoutant avec une grande conviction, "je m'efforcerais de pourvoir à leurs besoins et braverai toutes les difficultés pour qu'ils ne manquent de rien". Son histoire, il nous la raconte en quelques mots. Narrant son drame, des larmes perlent à ses paupières et, tout en pointant un doigt en direction de sa famille, il lance, "mon père est responsable de la situation que moi et ma famille endurons depuis des années". Comme pour conjurer le sort auquel il est condamné, il fit une promesse de ne point lésiner sur les moyens et recours pour arriver à loger les femmes et les enfants dont il a la charge. En bref, l'histoire de Madani et de ses sœurs est simple. Le père les avait jetés dehors pour vendre l'appartement et immigrer vers la Hollande, il y a de cela 20 ans. Le jeune Madani avait, alors, à peine 16 ans. Depuis ce jour fatidique, il dut faire face à d'innombrables problèmes, ponctués de moments de joie et de tristesse. L'une des grandes peines s'est faite ressentir à la suite du drame vécu par sa sœur qui s'est vue chassée du domicile conjugal par son mari qui voulait épouser une fille moins jeune que lui. Le cas de cette famille n'est, malheureusement pas le seul.

Photo : D. Mentouri

Durant notre randonnée nocturne, nous avons pris connaissance de l'ampleur de ce phénomène. Si les SDF se comptaient par centaines, les plaintes émises par ces derniers étaient tout autant insoutenables, les unes que les autres. Abderrezak et moi ne pouvions résoudre les problèmes mais, accorder notre attention à cette frange de la société, semblait leur apporter un tant soit peu de réconfort et nous ressentions de la compassion grandir en nous. Il faut dire que tous ou presque, étaient des victimes d'un système "macho" où la femme était sujette au déni de droit. Des familles entières expulsées pour une raison ou une autre, ne trouvant rien d'autre que la rue pour refuge, des filles mères chassées par leurs familles ou proches, suite à une escapade amoureuse qui se terminait en queue de poisson, des enfants, en bas âge, expulsés du logement familial par une bru trop égocentrique, d'autres, de tous âges, présentant des troubles psychiques, poussés vers la rue par des parents trop soucieux de leur égo, constituant, en partie, cette catégorie de personnes qui, comme des ombres, se cachent le jour pour apparaître, furtivement, la nuit tombée. Nous sommes tentés de nous interroger sur les raisons qui ont poussé certaines voix officielles à dénigrer ce



Photo : D. Mentouri

phénomène qui agresse violemment la conscience collective. Devant tant de déchéance humaine, force est, pour nous, de nous interroger sur le laxisme des autorités locales et plus particulièrement, celles concernées par la prise en charge de cette catégorie défavorisée. Une question qui mérite d'être posée et qui nécessite des réponses... ou plutôt des solutions, à ces pauvres humains dont le seul reproche est celui d'appar-

tenir à une société où l'impitoyable et le mépris semblent devenir des maîtres mots. La plainte de cette femme, frappée d'interdit de voir l'enfant qu'elle venait de mettre au monde dans un centre d'accueil d'El-Biar, suscita en nous une émotion d'une rare intensité.

### Des vertes et des pas mûres

Il est 02h00 du matin et alors que nous traversons le boulevard Amirouche, notre regard se porte sur un groupe de SDF allongés à même le sol sous les arcades faisant face à la Sûreté de wilaya d'Alger, plus communément appelée "le Central". Sur les lieux nous rencontrons la jeune R., une jeune fille d'à peine 25 ans, accompagnée d'un jeune homme du même âge. Leurs histoires sont, tout à fait, surprenantes. "Je voudrais identifier mon père biologique" nous lance R. dans un parfait français, emprunt d'émotion, après un moment d'hésitation. Elle refuse de se faire prendre en photo et elle le dit ouvertement car elle a honte de sa misère. Le récit émouvant qu'elle nous narre, pendant que nous prenons place à ses côtés sur le carton qui lui sert de lit, nous choque. Trouvant une oreille attentive, elle commença par nous révéler que son père, journaliste de son état à Touggourt, avait disparu dès sa naissance en 1974 et que, depuis ce jour, elle passa un court moment de sa jeunesse en compagnie de sa mère et de son amant qui décéda des suites d'un

**Chaque histoire nous émeut et nous fait prendre conscience d'une réelle injustice sociale. C'était le cas pour un grand nombre de personnes dont des familles, qui dormaient sur les trottoirs de la Gare centrale, sous les ponts de l'autoroute ou bien non loin de la wilaya d'Alger.**

cancer.

Ce double drame a eu pour conséquence l'effritement de la cellule familiale que la mère n'a pu accepter. R. habitait alors dans une ville de l'Est. Prise d'un soudain mais passager traumatisme, elle se rendit à Alger espérant y trouver un bonheur de substitution. La désillusion était, malheureusement, au rendez-vous, tant il est vrai qu'elle se retrouva prise dans un engrenage dont

elle ne put sortir. "J'espère toujours arriver à accéder à une vie décente", dira-t-elle avec optimisme, dans un français correct qu'elle dut maîtriser grâce à des cours que lui prodiguait un professeur, bénévolement. A côté d'elle, K. Yassine, qui exhibait un diplôme de secouriste du 1er degré, était, selon lui, "le fils d'un officier de police, exerçant actuellement à Médéa (Ain Boussif) et frère de cinq filles qui vivent séparément chez des parents". Il nous révéla que son père, cédant aux pressions de sa deuxième femme, décida de jeter le garçon à la rue, allant jusqu'à lui "interdire de poursuivre ses études et de passer son BEF". Depuis, il décida d'aller travailler dans l'Oranie au sein du Croissant-Rouge algérien. Ce n'est qu'après cela qu'il apprit que ses cinq sœurs avaient subi le même sort que lui et résidaient séparément chez des proches parents. Par fierté, il décida de pourvoir à leurs besoins en s'adonnant à de multiples travaux parallèles dont il ne révéla pas la nature. Il était âgé d'à peine 16 ans. Aujourd'hui, à 22 ans, il jure par tous les dieux qu'il "réussira à regrouper ses sœurs sous un même toit". Sa fierté l'empêche de se laisser aller à plus de révélations et décide de mettre fin à notre rencontre. Il est 04h05 du matin et, sous le regard des policiers attroupés devant l'entrée du Central, nous décidons de nous rendre vers d'autres lieux où nous découvrirons encore des sans logis demeurant dans des conditions tout aussi lamentables, en des lieux sombres et crasseux. Chaque histoire nous émeut et nous fait prendre conscience de la réelle injustice sociale. C'était le cas pour un grand nombre de personnes dont des familles qui dormaient sur les trottoirs de la Gare centrale, sous les ponts de l'autoroute ou bien non loin de la wilaya d'Alger. Notre virée se termina vers 05h00 du matin et nous décidâmes de rentrer chez nous "le cœur sous le bras". Les images des enfants et des bébés en pleurs, des pères et des mères en attente de soutiens ou de solutions salvatrices et des jeunes et frêles jeunes filles ayant besoin de soutien, dans le dénuement total et sans protection, hanta notre esprit durant les jours qui suivirent. Dire qu'Alger deviendrait la Capitale de la Culture c'est, d'une certaine manière, taire honteusement le malheur de cette frange de la société.

D. M.



## Des communes et des hommes

## APC de Hammamet : des défis sociaux à relever

**Dans le cadre de la nécessaire réforme du service public et d'une meilleure utilisation des ressources disponibles, une réflexion approfondie sur la répartition des compétences entre l'Etat et les communes paraît indispensable. L'approche, adoptée dans ce domaine par le gouvernement, se résume à un désengagement de l'Etat en se déchargeant sur les communes de prestations diverses, en particulier dans le domaine social. Cette approche a des effets pervers à moyen et long terme et se fait au détriment de la population, en particulier la moins favorisée. Peut-être, avec l'entrée en vigueur du nouveau code communal, la décantation s'opérera, permettant ainsi de mieux situer la responsabilité des uns et des autres.**

Par M. Aït Meziane

**D'**une superficie avoisinant les 9 kilomètres carrés et habitée par quelque 20.000 âmes, dont plus de la moitié sont des femmes, la commune de Hammamet est située dans la wilaya d'Alger, au Nord-Est de la circonscription administrative de Chéraga. Elle est limitée au Nord par la mer méditerranéenne, au Sud par les communes de Béni-Messous et Bouzaréah, à l'Est par la commune de Rais-Hamidou (ex-Pointe Pescade) et à l'Ouest par la commune de Ain-Benian. Traversée par une route nationale, Hammamet inspire des sensations de calme, d'évasion et de bien-être. L'alternance de la mer et de la forêt participe, inévitablement, à la mise en valeur des sites. La beauté des paysages n'a pas cessé, depuis toujours, d'inspirer les poètes, les écrivains, les chanteurs, les musiciens... El Hadj Mohamed El Anka, Tahar Djaout... pour ne citer que ces noms célèbres, sont bien passés par là. Cela dit, la localité balnéaire dispose d'atouts non négligeables dont profitent les habitants et les estivants pendant l'été : un environnement naturel, des installations variées consacrées au sport et aux loisirs, une animation culturelle. Hammamet, côté tourisme, c'est un patrimoine naturel qui façonne un paysage paradisiaque. La municipalité est une collectivité territoriale. Les différentes lois de décentralisation lui ont conférées, au fil des années, davantage d'autonomie et de responsabilités nouvelles. Aujourd'hui, la bourgade demeure l'échelon administratif le plus connu des citoyens grâce, notamment, à son action quotidienne dans des domaines variés, tels le social, l'éducation, la culture, le sport et bien d'autres acquis encore. Selon un élu, qui a tenu à garder l'anonymat, la municipalité mène une politique volontariste et agit, chaque jour, avec détermination pour améliorer la vie quotidienne de ses administrés. Dans ce contexte, plusieurs commissions ont été installées. En plus de la

Commission agriculture et forêt, d'autres commissions ont été installées pour se répartir les tâches. Il s'agit notamment des commissions de finances, de tourisme, de sport, de développement économique, d'ordures ménagères. Depuis toujours, Hammamet revendique un cadre de vie exceptionnel qu'une évolution maîtrisée de l'urbanisme a permis de préserver. « *Sans cette politique d'aménagement, harmonieuse et respectueuse de l'environnement, la commune ne serait pas cette ville où se mêlent authenticité, convivialité et qualité de vie* », a ajouté l'élu. En effet, toujours selon lui, les demandes de permis de construire ou de travaux sont obligatoirement déposées au niveau de la mairie. « *Le territoire de la commune étant entièrement inscrit à l'inventaire national des monuments naturels et des sites pittoresques, aucun permis de construire ne peut être obtenu de façon complaisante et tous travaux, même mineurs, susceptibles de dégrader le paysage, doivent faire l'objet d'une déclaration, trois mois au moins à l'avance* », indique notre interlocuteur. Chaque dossier est scrupuleusement instruit par les techniciens et est examiné, ensuite, par la Commission municipale de l'urbanisme, laquelle porte un regard sur l'insertion des nouvelles constructions dans le paysage. Et pour mieux apprécier le projet, la configuration du terrain et l'environnement paysagé, les membres de ladite Commission se déplacent, de plus en plus systématiquement, sur les lieux. Ce travail de terrain se poursuit d'ailleurs une fois le permis de construire délivré. Lorsque les constructions ou aménagements sont en cours d'exécution, des agents assermentés et mandatés par l'APC se rendent sur les sites pour contrôler l'avancement et la conformité des travaux, par rapport aux termes du permis. Ces mesures ont été prises, selon l'élu, pour maîtriser l'évolution de l'habitat, tout en préservant le patrimoine naturel. En outre, elles permettent un développement économique et démographique rationnel de la commune.

#### Les acquis de la commune

Au chapitre des réalisations, la commune de Hammamet, depuis sa création, n'a pas lésiné sur les moyens pour satisfaire et répondre aux besoins de ses habitants. Les sept écoles primaires de la municipalité ont subi un grand lifting. Outre les travaux d'étanchéité, les établissements ont été tous dotés de chauffage. En outre, la commune a mis fin au calvaire des citoyens des quartiers Bainem-Falaises en procédant à l'assainissement et au bitumage des ruelles. D'autres chantiers ont été lancés, à l'image de celui de la construction d'un marché communal. Le coup d'envoi de ce chantier a été donné, on se rappelle, le mois de juin 2005 par le ministre du commerce et le wali d'Alger. Les travaux sont toujours en cours alors qu'il devait être réceptionné le mois de septembre de la même année. En plus de cela, et dans le souci de promouvoir la discipline sportive, l'APC a lancé les travaux de construction d'un stade communal à Bains-Romains. Avant de nous quitter, notre élu n'a pas omis de souligner le manque de moyens dont souffre la commune. Dans ce contexte, notre interlocuteur nous a indiqué que son Institution ne peut, en aucun cas, fonctionner avec un budget inférieur à celui d'une équipe de football de deuxième division. « *Heureusement que la wilaya, dans le cadre des charges obligatoires, subventionne, dans une large mesure, la commune* ».

#### Un égout, porteur de tous les dangers

Ces affirmations ont été démenties par les citoyens de la commune. Selon un ancien habitant de la commune, très au fait des affaires de la cité, les élus passent leurs temps à se chamailler entre eux « *au lieu de s'occuper réellement des problèmes de la commune* ». D'après lui, ces problèmes ont engendré une accumulation de situations insuffisamment réglées et « *l'existence au sein des collectivités locales de la dernière génération, de problèmes résiduels aigus qui, par leur durée, ont fini par affecter le corps tout entier* ». Ceux qui habitent du côté de la mer vivent dans des conditions très difficiles. L'un d'eux nous a affirmé qu'il a déposé plusieurs dossiers pour la construction d'un mur, afin de préserver l'intimité de sa



Photo : M. A. Meziane

#### Défis sociaux et pollution à Hammamet.

famille, qui ont tous été rejetés. « *Pendant l'hiver, des inconnus ne cessent d'épier nos faits et gestes à cause de l'absence d'un mur qui me séparerait de la mer. Cette terre m'appartient depuis des lustres. Toutes mes démarches auprès de la commune sont restées vaines. Pire, des inconnus, étrangers à la municipalité, sont en train d'ériger des baraquements et les transformer en bars clandestins. Plusieurs fois, des rixes sanglantes ont éclaté sans parler des obscénités qu'on entend, à longueur de journée* », a-t-il indiqué, ajoutant que « *même les ordures ménagères ne sont pas transportées. Et pourtant, chaque année on paye jusqu'à 1.600 DA pour assurer la collecte de ces détritiques* ». Plus loin, il cite la dilapidation du foncier public par certains élus. Un autre accuse carrément les élus « *d'incompétence* ». En plus des égarements des responsables, il cite plusieurs cas qui sont restés en suspens. Le plus important a trait à la non distribution des logements sociaux. Mais incontestablement, c'est la canalisation, qui débouche sur une plage fréquentée par les enfants, qui inquiète le plus sérieusement les citoyens. En effet, cet égout déverse, à longueur de journée, toutes sortes de produits chimiques et médicaux provenant de la structure sanitaire mitoyenne. Une autre frange de citoyens relève l'absence, dans certaines ruelles, d'éclairage public. Toutefois, les citoyens ont été unanimes à souligner le rôle de la Maison de jeunes qui a longuement contribué au développement de la commune. Les jeunes (filles et garçons) de la municipalité trouvent dans cet établissement des spécialités répondant à leurs ambitions : Outre l'informatique, ils (jeunes) peuvent s'initier à la comptabilité et à la couture. Des cours de soutien pédagogique (langue étrangère) sont assurés par des enseignants qualifiés et disponibles. En plus de cela, des spectacles, des tournois sportifs et éducatifs sont périodiquement organisés. Pour leur part, les adeptes de l'Internet trouvent leur compte en se permettant, pour la somme de 50 dinars, de se connecter pendant une heure au monde virtuel. D'autres endroits sont particulièrement prisés par les habitants de la commune, comme la plage pour les adeptes de la pêche à la ligne et la forêt pour les amateurs des randonnées pédestres. Longtemps désertée par les algérois, pour les raisons évidentes d'insécurité, la forêt est devenue, ces dernières années, un lieu privilégié. Même des familles, en quête de soleil ou de fraîcheur, n'hésitent pas à venir dans cet endroit.

M. A. M.

De la précitoyenneté à la citoyenneté

# Comment vivre en bonne intelligence

**Le béton a défiguré la cité, un peu comme une verrue sur un visage. Ensemble de constructions hybrides, la cité est hostile et repoussante.**

**On y habite plus par nécessité que par plaisir.**

**Car nécessité fait loi. Cité sans âme et sans identité, elle n'offre aucun espace de convivialité.**

**Quelques boutiques «ornent» et meublent le décor laid et hideux.**

**Aucun service public pour soulager les locataires des choses de la vie. Pourtant c'est une cité implantée au cœur même de la capitale. Mais la capitale est-elle une vraie capitale?**

**Question capitale et réponse toute faite et toute indiquée : que nenni.**

L'aisance des uns...



**C**ar la dégradation de l'environnement est telle que l'atmosphère est devenue vraiment irrespirable.

Certains qui, au départ, croyaient avoir fait une bonne affaire en mettant pied à terre ici, allaient vite déchanter. A la moindre averse, c'est l'inondation, avec toutes les conséquences fâcheuses: flaques de boue, regards bouchés, égouts à ciel ouvert et autres nuisances dont la liste n'est pas limitative...Et, malgré moult suppliques, moult requêtes, un comité de cité dûment agréé, silence radio des autorités concernées, qui ne daigneront donner signe de vie qu'à l'approche d'une échéance électorale... avant de s'effacer, se fondre dans la nature et se volatiliser jusqu'aux prochaines élections.

Tandis que le découragement et la lassitude ont fini par gagner les êtres et les résidents qui assistent, alors, impuissants et désarmés, à l'inexorable agonie de l'environnement. Spectacle désolant que celui de toute cette marmaille pataugeant dans la boue.

Affligeante banalité que celle de voir traîner immondices et détritres dans une indifférence générale qui frise l'inconscience.

Que sont devenus les Algériens ?

Des citoyens ?

Pas encore.

Des précitoyens ? En tout cas le civisme n'est pas encore ancré dans les mœurs. Et du cadre BC BG (bon chic bon genre) au travailleur manuel, en passant par le commun des mortels, il y a encore beaucoup à faire sur ce registre civique qui détermine pourtant l'en-

**Il serait trop facile de tout mettre sur le dos de l'Etat qui a, certes, un cahier des charges à respecter mais, à partir d'un certain âge, chaque individu est un éducateur de soi-même. Bien entendu la famille et l'école jouent un rôle primordial dans la « formation par le civisme» de la citoyenneté qui ne se décrète pas.**

semble du modus vivendi. Car, on ne peut vivre en bonne intelligence que si chaque membre de la collectivité ne fait pas l'effort nécessaire de fonctionner en symbiose avec son prochain, de partager les mêmes aspirations à améliorer le cadre de vie par des petits gestes quotidiens qui signent et traduisent

**On ne peut vivre en bonne intelligence que si chaque membre de la collectivité ne fait pas l'effort nécessaire de fonctionner en symbiose avec son prochain, de partager les mêmes aspirations à améliorer le cadre de vie par des petits gestes quotidiens qui signent et traduisent cette volonté de se comporter en véritable citoyen.**

cette volonté de se comporter en véritable citoyen. Ce qui devrait être une pratique et une praxis, intériorisées une bonne fois pour toute, pour se transformer, le plus tôt serait le mieux, au demeurant, en un réflexe, un mécanisme naturel.

Car il serait trop facile de tout mettre sur le dos de l'Etat qui a, certes, un cahier des charges à respecter mais, à partir d'un certain âge, chaque individu est un éducateur de soi-même. Bien entendu la famille et l'école jouent un rôle primordial dans la « formation par

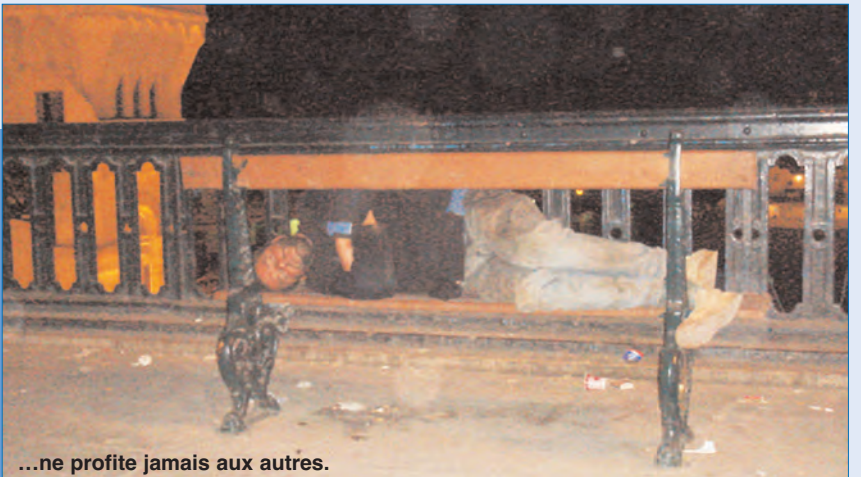
le civisme» de la citoyenneté qui ne se décrète pas. A charge, encore une fois, pour les pouvoirs publics de veiller, au mieux, à créer et favoriser les conditions minimales d'accès à cette citoyenneté qui pose tant de problèmes parce que sans cesse différée.

Pourtant il va bien falloir s'y mettre pour rendre la vie plus agréable, en s'efforçant d'élaguer notre environnement physique et psy, de changer notre rapport au pays par un comportement meilleur, de nous remettre constamment en question pour faire avancer les idées, élever le niveau de pensée et mieux régler et réguler nos actions. Et cela exige un effort de soi de tous les jours, de tous les instants jusqu'à « motiver» tout le monde et provoquer ainsi ce déclic ou ce sursaut salutaire qui puisse vraiment donner un sens à notre vie, en ce qu'il est source et moteur de bien des destinées.

D'ailleurs, dès l'instant où la protection de notre environnement est notre souci premier et que cette préoccupation majeure fait tache d'huile, l'effet locomotive n'est pas loin. Ce qui

aurait, au moins, pour mérite de débroussailler les chemins ardues qui mènent vers la citoyenneté. Et de nous ouvrir, enfin, les portes de cet attribut, pourtant naturel, somme toute, de chaque nation qui découvre et fait siennes toutes les vertus d'une vie, en bonne intelligence. Car, au fond, il y a davantage de choses qui nous unissent et qui font qu'on regarde dans la même direction. Allez, juste un petit effort, juste un petit sacrifice et le printemps n'en sera que plus beau...

A. Zentar



...ne profite jamais aux autres.

